

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune ordonne la création d'un outil de contrôle de la mise en oeuvre des décisions du gouvernement

P. 24

DÉFENSE NATIONALE

Chanegriha préside l'ouverture du séminaire sur "le maintien en condition technico-opérationnelle des équipements au sein de l'ANP"

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Répondre aux préoccupations du citoyen

Le Conseil des ministres a tenu, dimanche, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. L'ordre du jour de la réunion a porté, outre l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale, sur l'examen de plusieurs exposés sectoriels, dont le premier a été celui présenté par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales sur le fonctionnement de la Commission d'aide à la définition des sites, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier, en sus d'un état des lieux sur le foncier industriel. Le Conseil des ministres a suivi, après, les exposés du ministre du Commerce sur l'approvisionnement du marché et le phénomène d'instabilité des prix, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur la situation sanitaire et le programme de vaccination anti-COVID-19 puis du ministre de l'Industrie pharmaceutique sur la production du vaccin localement. En fin le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a présenté un exposé sur le recensement des mesures de simplification des dispositifs liées aux activités économiques soumises à autorisation. P.p 3-24

DKnews-APS



LUTTE CONTRE LE COVID-19

Le confinement partiel à domicile prorogé dans 19 wilayas du pays

P. 4

FORMATION PARAMÉDICALE

10.000 postes pédagogiques ouverts

P. 4

TECHNOLOGIE

Salon des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" du 15 au 17 mars à Alger

P. 6

SANTÉ

APHTES

6 façons douces de les soigner

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE

Le CRB, le MCA, l'ESS et la JSK exempts du tour préliminaire

P. 21



AUDIOVISUEL

ARAV : les chaînes audiovisuelles appelées à "veiller à la probité" des débats

P. 16

ORAN

Découverte du corps sans vie du jeune homme disparu, Fekri Benchenane

P. 8

CRÉDITS À L'ÉCONOMIE Hausse de 3% en 2020 (BA)



Les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 3,05% en 2020 contre 8,84% en 2019, a indiqué dimanche la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Leur encours est passé de 10.857,8 milliards DA à fin 2019 à 11.188,6 milliards DA à fin 2020, a précisé la Banque Centrale.

Les crédits alloués aux entreprises publiques ont cru de 2,57%, contre une hausse de 3,45% pour ceux accordés aux entreprises privées et 4,15% pour les ménages.

Ainsi, le secteur public s'est adjugé 51,67% du total des crédits accordés en 2020 contre 48,32% pour le secteur privé dont 8,20% alloués aux ménages, selon la BA.

NOUVEAU CAPITAL MINIMUM 95% des banques conformes à fin 2020 (Banque d'Algérie)



Le taux de conformité des banques aux nouvelles exigences du capital minimum a atteint 95%, dont les six banques publiques, alors que celui des établissements financiers affiche 90%, au 31 décembre 2020, a indiqué dimanche une note de la Banque d'Algérie.

Le délai de mise en conformité à ces nouvelles conditions, fixé dans un premier temps au 31 décembre 2020, a été repoussé au 30 juin prochain, en vertu d'un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n 5, rappelle-t-on.

Selon le règlement de la banque centrale, les banques et établissements financiers, constitués sous forme de sociétés par actions de droit algérien, doivent disposer, à leur constitution, d'un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins, égal à 20 milliards pour les banques et 6,5 milliards pour les établissements financiers.

À l'expiration du délai fixé par la Banque d'Algérie, les banques et les établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux prescriptions du règlement se verront retirer l'agrément, selon le même règlement.

POSTE - MONÉTIQUE Agents monétiques agrées : les délais de dépôt des candidatures prorogés au 15 mars



Le délai de dépôt des candidatures relatif au projet des "Agents monétiques agréés", a été prorogé jusqu'au 15 mars prochain, a indiqué dimanche Algérie Poste dans un communiqué.

Pour rappel, les agents monétiques agréés auront pour missions le démarchage et/ou l'accompagnement des opérateurs économiques dans le processus de contractualisation avec Algérie Poste en vue du déploiement des instruments de paiement électroniques.

L'installation et/ou la maintenance des instruments de paiement électroniques de proximité d'Algérie Poste, l'intégration des sites web marchands des e-commerçants à la plateforme monétique d'Algérie Poste, la prise en charge du service après-vente à l'égard des opérateurs dotés de moyens de paiement électroniques d'Algérie Poste, figurent aussi parmi les tâches assignées à ces agents.

Les entreprises intéressées peuvent consulter et télécharger gratuitement le cahier des charges via le site officiel d'Algérie Poste.

JUSTICE Tribunal de Sidi M'hamed : le procès de l'ancien wali de Blida Mustapha Layadhi reporté au 15 mars



Le Pôle pénal économique et financier près le Tribunal de Sidi M'hamed a reporté lundi au 15 mars le procès de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, qui est poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction.

Le report vise à permettre la compulsation du dossier et la comparution de tous les accusés (en liberté) dans cette affaire.

L'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, avait été limogé en août 2018 suite à la crise provoquée par l'épidémie de choléra qui avait alors frappé la région.

Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers.

Parmi les indus bénéficiaires figurent les propriétaires de l'entreprise "Attia Electronics" qui se sont vu accorder de gré à gré des privilèges inaccessibles pendant 30 ans et ont bénéficié d'avantages injustifiés lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents de différentes instances.

CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE

Le service Mobile banking "opérationnel dans 15 jours" (PDG)



Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) lancera "dans une semaine ou quinze jours au plus tard" l'application "Mobile banking" devant permettre aux clients d'effectuer des opérations bancaires à partir d'un téléphone mobile pour davantage d'efficacité et célérité dans la gestion de leurs activités et affaires, a annoncé dimanche le président directeur général P-dg de cette banque publique, Mohamed Dahmani.

En plus des services E-paiement et de la plateforme e-banking déjà opérationnels au profit de ses clients, le CPA "prévoit le lancement dans 15 jours au plus tard, l'application Mobile banking offrant une série d'avantages liés à la mobilité notamment, car permettant aux clients d'exécuter des opérations financières de manière simple et flexible", a précisé M. Dahmani dans une déclaration à l'APS.

EAU - DISTRIBUTION Alger : perturbation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes (SEAL)



Une perturbation de l'alimentation en eau potable a été annoncée dans plusieurs communes de la capitale, en raison des travaux de maintenance électrique, selon un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

"La Seaal, procédera durant la journée du lundi 01 mars 2021 de 09h00 à 14h00 à des travaux de maintenance électrique, dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable", a précisé la même source.

Ces travaux, localisés au niveau de la Station Gué de Constantine, engendreront des perturbations en alimentation en eau potable qui impacteront les communes de Bouzereah (légères perturbations), Beni Messous (légères perturbations), Gué de Constantine (en totalité) et la commune de Birkhadem (en totalité).

La société a précisé que le retour à la normale se fera progressivement le même jour (lundi) à partir de 14h00.

Elle a mis à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

CONSEIL DES MINISTRES

Texte intégral du communiqué

Le Conseil des ministres a tenu, dimanche, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici le texte intégral:

"Le Conseil des ministres a tenu, dimanche 28 février 2021, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale".

L'ordre du jour de la réunion a porté, outre l'exposé du Premier ministre sur l'activité gouvernementale, sur l'examen de plusieurs exposés sectoriels, dont le premier a été celui présenté par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales sur le fonctionnement de la Commission d'aide à la définition des sites, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier, en sus d'un état des lieux sur le foncier industriel.

Le Conseil des ministres a suivi, après, les exposés du ministre du Commerce sur l'approvisionnement du marché et le phénomène d'instabilité des prix, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur la situation sanitaire et le programme de vaccination anti-COVID-19 puis du ministre de l'Industrie pharmaceutique sur la production du vaccin localement.

En fin le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a présenté un exposé sur le recensement des mesures de simplification des dispositifs liés aux activités économiques soumises à autorisation. Prenant la parole, le Président de la République a commencé par souhaiter la bienvenue aux nouveaux ministres ainsi que la réussite dans leurs nouvelles fonctions exhortant les ministres reconduits, dans leurs postes, à davantage d'efficacité, car étant au service du peuple et non le contraire.

Ainsi, le Président Tebboune a ordonné la mise en place d'un mécanisme de contrôle de la mise en oeuvre sur le terrain des décisions du Gouvernement dans tous les domaines en concrétisation des solutions aux préoccupations des citoyens. Il a mis l'accent, par ailleurs, sur l'impératif de faire le distinguo entre l'extension urbanistique des villes et les zones d'ombre dans les régions pauvres et les villages. A l'issue de l'endossement des exposés, le Président de la République a donné les orientations suivantes :

Premièrement : Promotion de l'investissement et régulation du foncier industriel:

Le Président Tebboune a ordonné :
- La récupération de toutes les assiettes de foncier industriel, des milliers, attribuées mais non exploitées à ce jour.
- L'association des représentants des investisseurs et du patronat dans l'accompagnement et la promotion de l'investissement, en tant que partenaires dans le développement et acteur principal pour la relance de l'économie nationale.
- L'assainissement des accumulations



négligées caractérisant, par le passé, la politique du ministère de l'Industrie, en adéquation avec les textes juridiques et la nouvelle orientation de la politique industrielle.

- Le placement des zones d'activités sous la tutelle et à disposition des présidents des Assemblées populaires communales (APC) pour définir les besoins de chaque région en termes d'activités et l'ouverture de la voie devant les start-up.

Deuxièmement: Commerce:

Le Président de la République a chargé le ministre du Commerce de :

- La recherche d'une solution immédiate pour engager le transfert de propriété de l'usine de Jijel de production de l'huile de table suite aux jugements définitifs rendus contre les anciens propriétaires, et à

accélérer sa remise en production. - L'activation effective des dispositions de la loi sur la Concurrence interdisant le monopole et la pénurie.

- La révision des mécanismes de subvention du fourrage et aliments de bétail en vue de l'orientation rationnelle vers la consolidation de la production nationale et la réduction de la facture des importations, de manière à garantir la stabilité des prix des viandes sur le marché national. Il a insisté, dans ce sens, sur la lutte contre la spéculation.

- L'association des éleveurs dans l'augmentation de la production de viandes et la réduction de la facture de l'importation avec engagement de l'Etat à la subvention du fourrage et à leur encouragement.

Troisièmement: Santé

Le Président de la République a ordonné:

- Le maintien des mesures préventives prises, en particulier la fermeture des

frontières et de l'espace aérien au vu de la conjoncture sanitaire mondiale marquée par la propagation de variants du nouveau Coronavirus.

- L'élargissement et le renforcement des enquêtes épidémiologiques, notamment en ce qui concerne les cas de contamination par le variant (britannique) dans le but d'une plus grande prévention.

- La poursuite du programme de vaccination anti-Covid 19 en tenant compte des recommandations des experts et spécialistes en matière de choix de vaccins et de leur efficacité contre les variants du nouveau Coronavirus et en optimisant l'utilisation des quantités disponibles.

Quatrièmement: Industrie pharmaceutique:

Le Président de la République a ordonné :

- La poursuite des contacts avec le partenaire russe pour faire aboutir le projet de production du vaccin Spoutnik V en Algérie, dans les plus brefs délais.

- L'accélération des procédures de soutien à l'investissement dans l'industrie pharmaceutique afin de réaliser les objectifs tracés de réduire les importations pharmaceutiques d'au moins 400 millions USD d'ici fin 2021, et de s'orienter vers l'exportation.

Cinquièmement: Pêche et produits halieutiques:

Le Président de la République a insisté sur :

- La lutte contre la bureaucratie, en tant que fatalité, à travers un travail de terrain pour éliminer les obstacles entravant l'investissement dans divers domaines, libérer les initiatives et regagner la confiance en les dispositifs de l'Etat, chargés de l'accompagnement des porteurs de projets.
- La mise en place de parcs maritime en

vue d'augmenter les produits halieutiques avec précision et explications des causes réelles de la flambée des prix.

- La création de projets juvéniles créateurs d'emploi, l'encouragement des expériences réussies et la réhabilitation de la pêche en la rendant accessible à tout un chacun, contrairement à la situation actuelle.

Sixièmement: Tourisme

M. le Président a instruit :

- L'association, en tant qu'acteurs réels, des syndicats de patronat en vue de l'allègement des procédures relatives à l'investissement, voire leur consultation même dans la distribution du foncier.

- La libération de l'initiative pour encourager l'investissement dans le secteur et ne pas les hypothéquer en mettant les investisseurs à la merci de l'Administration et des présidents des APC, surtout quand il s'agit d'investissements privés avec autofinancement et foncier particulier.

- La préservation du foncier agricole lors de l'octroi de permis aux investisseurs dans le cadre des projets d'expansion touristique.

- La protection des gestionnaires par des textes de loi encourageant la libération de l'initiative devant les investisseurs, et le bannissement de la bureaucratie administrative.

Septièmement: Culture et Arts

Le Président de la République a ordonné l'élaboration d'un texte de loi en vertu duquel le ministère de l'Intérieur et celui de la Culture établissent des critères en matière d'invitation d'artistes étrangers en Algérie, en vue de sauvegarder la référence culturelle nationale et les ressources financières du pays.

Huitièmement : Travaux publics

Le Président de la République a fixé un délai de deux mois, au maximum, pour la prise de toutes les dispositions nécessaires au lancement effectif des travaux de réalisation du port stratégique d'El Hamdania à Cherchell.

Il a ordonné en outre :

- La facilitation du trafic routier et de vers Alger à travers la révision des plans de circulation et le renforcement du réseau des rocadés et échangeurs.

- La mise en place un dispositif de veille pour éviter les pertes financières dues à la longue durée d'accostage des navires au niveau de nos ports.

- Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

FONCIER INDUSTRIEL

Le Président Tebboune ordonne la récupération de toutes les assiettes inexploitées

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, dimanche, la récupération de toutes les assiettes de foncier industriel attribuées mais non exploitées à ce jour. "Après avoir écouté l'exposé du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales sur le fonctionnement de la Commission d'aide à la définition des sites, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier, en sus d'un état des lieux sur le foncier industriel, le Président Tebboune a ordonné la récupération de toutes les assiettes indus-

trielles, des milliers, attribuées mais non exploitées à ce jour", lit-on dans un communiqué de la Présidence de la République. Le Président de la République a également donné des instructions portant sur "l'impératif d'associer les représentants des investisseurs et du patronat dans l'accompagnement et la promotion de l'investissement, en tant que partenaires dans le développement et acteur principal pour la relance de l'économie nationale". Le Président Tebboune a ordonné "l'assainissement des accumulations négatives caractérisant, par le passé, la politique du ministère

de l'Industrie, en adéquation avec les textes juridiques et la nouvelle orientation de la politique industrielle". Dans le cadre de ses orientations relatives à la promotion de l'investissement et à la régulation du foncier industriel, le Président de la République a en outre ordonné le placement des zones d'activités sous la tutelle et à disposition des présidents des Assemblées populaires communales (APC) pour définir les besoins de chaque région en termes d'activités et l'ouverture de la voie devant les start-up.

Le Président Tebboune ordonne l'accélération de la remise en production de l'usine des huiles végétales de Jijel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche, lors du Conseil des ministres tenu sous sa présidence, d'accélérer la remise en production de l'usine des huiles végétales de Jijel. Selon un communiqué de la présidence de la République, le Président Tebboune "a chargé le ministre du Commerce de la recherche d'une solution immédiate pour engager le transfert de propriété de l'usine de Jijel de production de l'huile de table suite aux jugements définitifs rendus contre les anciens propriétaires, et à accélérer sa remise en production". Le Président de la République a donné, par ailleurs, des instructions pour l'activation effective des dispositions de la loi sur la concurrence interdisant le monopole et la pénurie. Il a ordonné, également, la révision des mécanismes de subvention du fourrage et aliments de bétail en vue de l'orientation rationnelle vers la consolidation de la production nationale et la réduction de la facture des importations, de manière à garantir la stabilité des prix des viandes sur le marché national. M. Tebboune a insisté, dans ce sens, sur la lutte contre la spéculation. Dans ce cadre, il a ordonné d'associer les éleveurs dans l'augmentation de la production de viandes et la réduction de la facture de l'importation avec engagement de l'Etat à la subvention du fourrage et à leur encouragement, selon le communiqué.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Le confinement partiel à domicile prorogé dans 19 wilayas du pays à partir de mardi

Le Gouvernement a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de proroger de quinze (15) jours le confinement partiel à domicile de 22 heures à 05 heures le lendemain dans dix-neuf (19) wilayas du pays à compter de mardi 2 mars, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique lundi un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Abdelaziz Djerad a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19) et soutenir par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, ces mesures visent la reconduction du dispositif actuel de protection et de prévention au regard de l'évolution de la situation épidémiologique et en prenant en compte la mise en place des nouvelles wilayas.

Ces mesures se déclinent comme suit :

1. En matière de confinement partiel à domicile :

La mesure de confinement partiel à domicile est prorogée, pendant une durée de quinze (15) jours, comme suit :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt deux heures (22) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable dans les dix neuf (19) wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbes, Constantine, Mosta-

ganem, M'sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les trente neuf (39) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Bejaia, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma, Ghardaïa, Timimoum, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer et El Meniaâ.

Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du mardi 2 mars 2021.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

2- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des

contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Enfin, le Gouvernement réitère ses appels de prudence en direction des citoyens notamment devant le risque actuel de circulation de nouveaux variants du COVID-19 à travers le monde et en appelle à la responsabilité individuelle et collective de tous pour poursuivre, avec autant de détermination, la mobilisation et la discipline qui ont permis, jusque là, d'aboutir à la stabilisation de la situation épidémiologique dans notre pays.

En effet, au moment où l'Algérie œuvre, sans relâche, à surmonter cette difficile épreuve et où elle a réussi à réduire considérablement la propagation de l'épidémie du Coronavirus (COVID-19), nous devons tous continuer à agir de sorte à éviter de faire annihiler ces efforts et à sauvegarder ce qui a été réalisé à ce jour, grâce justement à la discipline et aux sacrifices consentis par nos citoyens.

Il s'agira d'éviter, en toute responsabilité, les situations d'attroupement et de contacts physiques qui favorisent la propagation de cette épidémie et à continuer à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains.

Il s'agira, enfin, de faire éviter les rudes épreuves qu'ont endurées nos personnels médicaux et paramédicaux en particulier, et tous les Algériens en général dans les moments difficiles de rebond de l'épidémie, avec toutes les conséquences négatives sur le plan économique et social".

PARAMÉDICAL

10.000 postes pédagogiques ouverts

Le directeur de la formation au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Toufik Amrani a fait état de "l'ouverture de 10.000 postes pédagogiques pour les paramédicaux", à pourvoir dans le cadre d'un concours national pour l'accès à trois spécialités d'aides médicaux.

"Les dix mille (10.000) postes budgétaires ouverts par la Fonction publique au profit pour les candidats justifiant un niveau scolaire de la troisième année secondaire, concernent les aides-soignants généraux, les assistants fauteuil dentaire et les auxiliaires en puériculture", a précisé M. Amrani, le même responsable, indiquant que cette opération s'inscrit dans le cadre du plan élaboré par le ministère après l'ouverture des inscriptions, le 4 février dernier via la plateforme numérique qui a été créée dans le but d'assurer la décentralisation et de faciliter la procédure pour les citoyens".

A cet effet, le ministère a reçu plus de 240.000 demandes de candidatures à travers le territoire national, a ajouté M. Amrani, qui a fait savoir que la clôture des inscriptions sera à partir du mardi 02 mars, après l'approbation des listes par les directions de la Santé et de la Population (DSP) de wilayas.

"Les candidats peuvent consulter leurs comptes sur la plateforme pour voir s'ils ont été retenus. S'ils ne le sont pas, ils peuvent faire un recours dans les 48 heures suivant la publication de la liste définitive. De son côté, la DSP a 48 heures pour répondre à ce recours", a-t-il précisé.

Les candidats retenus, ajoute-t-il, peuvent imprimer leurs convocations, le 08 mars 2021, et se présenter au concours qui aura lieu le 13 mars. Au bout de deux ans d'études au niveau des différents centres de formation du pays, l'étudiant obtient un certificat dans les spécialités d'aides-soignants généraux, d'assistants fauteuil dentaire et d'auxiliaires en puériculture.

M. Amrani a affirmé, par ailleurs, que cette formation intervient pour combler le déficit dont souffrent les différents établissements de santé en matière d'agents paramédicaux, socle de diverses activités médicales, et ce

après le départ volontaire en retraite dans les années 2015/2016 et la suspension de la formation pour sept ans au milieu des années 2000. Le même responsable, a par ailleurs, imputé ce déficit à la forte demande enregistrée en la matière et à l'ouverture de nouvelles structures sanitaires, ce qui a requis, a-t-il ajouté, l'ouverture de nouveaux centres de formation en paramédical dans les wilayas qui ne disposaient auparavant pas de ces spécialités, tout en renforçant ces structures en les dotant en maîtres-assistants et en ressources humaines.

Pour le responsable, le déficit se fait toujours sentir pour les paramédicaux bacheliers, au niveau de plusieurs établissements de santé du pays, ce qui a poussé les Pouvoirs publics à mettre en place un plan de formation en la matière, pour les trois années prochaines. Ceci contribuera à combler ce déficit et concrétiser, à l'avenir, une gestion ordinaire des établissements de santé, a-t-il ajouté. Concernant la création de nouvelles spécialités au diapason des progrès de la Science et du secteur, Dr Toufik Amrani estime qu'elle est liée aux statuts des corps de la santé et soumise à des textes juridiques supplémentaires.

S'agissant de la formation dans les écoles privées dont les diplômés sont confrontés à des difficultés de recrutement, le même intervenant a indiqué que conformément aux lois en vigueur, ces diplômés sont orientés exclusivement vers les cliniques privées, mais pouvant, toutefois, être recrutés dans le secteur public, s'ils n'arrivent pas à trouver des postes dans le privé. Le responsable a indiqué, à l'occasion, que le ministère s'emploie à aider et encourager les écoles privées de formation paramédicale, à diversifier les spécialités et à en créer d'autres, à même de permettre l'octroi de postes dans les deux secteurs public et privé, avec création de postes pédagogiques d'assistants en pharmacie.

Le but étant de consolider le partenariat entre les deux secteurs public et privé en matière de formation paramédicale, toutes spécialités confondues et de résorber le chômage.

INNOVATION

L'Algérie ambitionne d'élargir la cartographie des acteurs de l'innovation (ministère)

Les textes de loi régissant les startups, les incubateurs et les projets innovants en Algérie seront "enrichis" afin d'élargir la cartographie des acteurs de l'innovation en intégrant notamment les freelances et Fablabs (laboratoires d'innovation), a indiqué lundi à l'APS un responsable du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la Connaissance et des start-up. "L'écosystème

d'entrepreneuriat et d'innovation en Algérie contient des start-up, incubateurs et projets innovants qui sont encadrés et régis par des textes de loi, bénéficiant notamment de mesures fiscales incitatives, contrairement à d'autres composantes de cet écosystème qui ne jouissent d'aucune mesure à l'image des freelances, des Fablab, des grandes entreprises qui font de l'innovation, et des lieux où l'on

peut produire des prototypes innovants", a précisé Nouredine Ouadah, en marge d'une conférence de presse consacrée au 1er Salon des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" tenue à Alger.

M. Ouadah, qui est directeur des start-up et des structures d'accompagnement auprès du ministère, a fait savoir qu'une réflexion en vue d'améliorer et enrichir les

textes de loi régissant cet aspect est en cours, afin d'y intégrer ces composantes". "Nous sommes conscients de l'existence de cet écosystème (freelance et Fablab, entre autres) et sommes en train de réfléchir à trouver les moyens de les encourager davantage", a-t-il dit, ajoutant que "l'idée est d'élargir la cartographie des acteurs de l'innovation et, par la même, être plus inclusif".

TECHNOLOGIES

Salon des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" du 15 au 17 mars à Alger

La première édition du Salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" se tiendra du 15 au 17 mars prochain au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger avec la participation d'une centaine d'exposants nationaux et internationaux dont des startups actives dans le domaine. Ce salon, destiné aux professionnels et étudiants, ambitionne d'être un véritable carrefour d'échanges entre les professionnels du secteur IT et les fournisseurs et donneurs d'ordre de premier rang", a indiqué l'organisateur de cet événement, Ahmed Lahri, directeur de Prolinkom Consulting, lors d'une conférence de presse co-animée avec MM. Ali Nabi et Nouredine Ouadah, respectivement représentants du ministère de la Poste et des Télécommunications, et du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie de la Connaissance et des Startups.

Pour M. Lahri, l'ICT Maghreb est le rendez-vous des décideurs qui profiteront de cette opportunité pour s'informer sur les grandes tendances du marché, découvrir de nouveaux matériels et solutions IT, rencontrer des experts, ainsi que des clients du secteur public et privé, considérant ce salon comme une opportunité pour les entreprises de nouer des partenariats stratégiques. "C'est une véritable rencontre Networking avec des opportunités d'affaires pour les opérateurs du secteur entre télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales", a-t-il ajouté. Au-delà des outils et des solutions présentés lors de cet événement, l'ICT Maghreb s'affirme également comme une plate-forme de

réflexion sur l'actualité et l'évolution des TIC".

En effet, plus de 40 Keynotes experts et conférences-débats seront organisés autour des thèmes suivants : "Comment faire du numérique, un levier économique important ?", "Les infrastructures Cloud, un socle important pour le numérique", "Cyber sécurité, base de confiance à l'économie numérique", "Nouvelles opportunités de la transformation numérique dans l'économie et la finance". D'autres thèmes sont également à l'ordre du jour de cet événement. Il s'agit entre autres de panels traitant des "Acteurs digitaux comme accélérateurs de l'économie numérique : exemples des News Medias", du "Facteur humain et économie numérique : emploi et digital" et des "Télécoms en Algérie, un marché à fort potentiel".

Par ailleurs, M. Lahri a fait savoir que 30 jeunes startups à "fort potentiel" ont été conviées à présenter leurs innovations dans un pavillon spécialement conçu pour ces jeunes entreprises. De son côté, M. Nabi a indiqué que le secteur de la Poste et des télécommunications œuvre à l'édification d'une société d'information inclusive, ajoutant que ce type de salon a pour objectif de permettre à développer les échanges et les expériences entre les acteurs, entreprises et universitaires actives dans le domaine, créateur de richesse et d'emploi. M. Ouadah a, pour sa part, souligné la nécessité d'organiser davantage ce type de salon visant le développement d'un écosystème favorable à la promotion de ces jeunes entreprises. Il s'agit aussi, à travers cet événement, de contribuer à développer davantage l'utilisation des ICT en Algérie, a-t-il ajouté.

PROMOTION DE BORDJ BADJI MOKHTAR EN WILAYA Nouvelles perspectives de développement dans cette région frontalière

La promotion de la circonscription administrative de Bordj Badji Mokhtar (850 km à l'extrême sud d'Adrar) en wilaya à part entière, aux côtés de 9 autres circonscriptions administratives du sud, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devrait ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans cette région frontalière.

Compte tenu de sa position stratégique à proximité des pays du Sahel, Bordj Badji Mokhtar peut jouer un rôle majeur dans la relance du commerce extérieur, notamment le troc, et les échanges commerciaux avec les pays de la région, et s'ériger ainsi en pôle commercial à même de favoriser l'essor des différentes activités tertiaires dans ce domaine.

Zone steppique et commerciale par excellence, Bordj Badji Mokhtar voit également s'ouvrir à elle des perspectives économiques prometteuses dans les domaines du tourisme et de l'agriculture, notamment dans la région de Timiaouine, qui recèle de magnifiques sites naturels touristiques. De plus, Timiaouine dispose de vastes étendues de terres arables à même d'assurer une production agricole de qualité supérieure et avec de meilleurs rendements, surtout dans le périmètre agricole de Tagraouet, qui pourra attirer des investisseurs après l'achèvement des travaux de bitumage de la route reliant Bordj Badji Mokhtar à Timiaouine. La décision de promo-



tion de Bordj Badji Mokhtar en wilaya à part entière a été saluée par la population locale qui voit des perspectives prometteuses de développement dans cette région, selon de nombreux citoyens. Voie d'accès aux autres pays africains, Bordj Badji Mokhtar constitue un important pôle économique dans l'approvisionnement du marché local en ressources animales, notamment les wilayas du grand sud,

a souligné Boudjemaâ Bilel, enseignant à l'Université d'Adrar. Une activité pouvant drainer des investissements pour la création de projets dans le domaine de l'agroalimentaire en lien avec l'élevage de bétail et contribuer ainsi au renforcement des capacités de production nationale de viandes et à la création d'emplois au profit des habitants de cette région frontalière.

MOSTAGANEM Vers la réalisation de trois postes avancés de la Protection civile

Trois postes avancés de la Protection civile seront réalisés dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé, lundi, le directeur de wilaya de ce corps constitué, le colonel Zeghid Abdelhamid. "Ces nouvelles structures contribueront au renforcement de la couverture préventive et de l'intervention, ainsi que la gestion des différents dangers, notamment au niveau des routes nationales, du littoral et de l'espace forestier Bourahma", a indiqué à l'APS le colonel Zeghid, en marge de la célébration de la journée internationale de la Protection civile. Selon le même responsable, une structure a été prévue dans la commune de Oued El-Kheir pour y réaliser un nouveau poste avancé, qui couvrira la voie entre le port de Mostaganem et l'autoroute est-ouest, ainsi que la route nationale 90 A, pour une enveloppe de 10 millions de dinars du budget de la wilaya.

Les services de la Protection civile prévoient également de réaliser deux autres postes similaires dans la commune de Touahria pour la couverture de quatre collectivités locales de la daïra de Mesra et de la commune de Benabdelmalek Ramdane, afin de couvrir la densité de la circulation

routièr sur la route nationale 11 côtière durant la saison estivale, et ce, après la mise en activité, dernièrement, du poste avancé au niveau d'El-Mactaâ et la brigade de lutte contre les incendies à Ouled Bouziane. Concernant le rôle de la Protection civile dans la préservation de l'économie nationale, qui est le slogan de la journée mondiale de la protection civile, cette année, le colonel Zeghid a indiqué que ses services ont étudié, en 2020, quelque 360 dossiers concernant l'investissement dans les différentes étapes de réalisation du projet, sur plan, durant la réalisation ou lors de l'octroi de l'autorisation d'exploitation. Il a ajouté que ces études, qui visent à maîtriser les différents types de dangers et leur prévention, sont réalisées en un temps ne dépassant pas une semaine, alors qu'elles duraient 21 jours auparavant. A cette occasion, une exposition sur les différentes équipes de la Protection civile a été organisée à l'unité principale de Mostaganem, ainsi qu'une simulation d'une équipe cynotechnique (chiens dressés). En outre, des sportifs et des agents ayant effectué des actions héroïques l'année dernière, ont été récompensés.

EL BAYADH

1.400 ha réservés à la culture de pomme de terre de saison

Une surface estimée à 1.400 hectares a été réservée dans la wilaya d'El Bayadh pour la plantation des pommes de terre, lancée en fin février dernier, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Le chef du bureau production et appui technique, Omar Remis a souligné que l'opération de plantation, lancée dans des communes du

sud à l'instar de Labiodh Sidi Cheikh avant de la généraliser aux autres communes réputées par ce genre de cultures agricoles. La DSA a initié, en parallèle à cette opération qui se poursuivra jusqu'à fin mai prochain, une campagne de vulgarisation et de sensibilisation au profit des professionnels de cette filière, dont le nombre a atteint 100, sur la préparation

du sol, la protection des récoltes et l'utilisation rationnelle des moyens d'irrigation, entre autres. Ces actions de vulgarisation agricole portent aussi sur l'importance de l'utilisation des semences et intrants pour accroître le rendement de la production, sachant que les besoins de la wilaya en semences sont estimés cette saison à 45.000 quintaux. La production de

pomme de terre de saison a atteint, la saison agricole écoulée, plus de 314.000 qx destinés à la consommation et plus de 16.000 qx de semences, alors que la surface totale emblavée est de 1200 ha, a-t-on rappelé. La production de pomme de terre d'arrière saison a atteint, lors de la campagne de cueillette qui a pris fin janvier dernier, plus de 164.000 qx.

DJANET

Diverses potentialités aux perspectives de développement prometteuses

Nouvellement promue au rang de wilaya aux prérogatives à part entière à la faveur de la décision du président de la République, conformément à la loi relative au découpage territorial du pays, Djanet, "perle du Tassili", aura à occuper la place qui lui sied au titre de la carte monographique du pays. Confinée à l'extrême Sud-est du pays sur une surface de 84.168 km², occupée par une population de plus de 26.595 âmes, réparties notamment à travers ses deux communes du chef lieu de la wilaya et de Bordj El-Houas, Djanet, limitrophe aux frontières Libyennes et Nigériennes, offre d'importantes potentialités minières et touristiques la hissant en pôle économique par excellence.

Des atouts touristiques considérables

Distante de quelques 2.300 Km d'Alger, Djanet, "la Perle du désert" constitue à chaque avènement de la saison touristique, un point de convergence des touristes nationaux et étrangers qui viennent découvrir les grands atouts que recèle cette vaste région et dévoiler certains volets des mystères de l'art architectural traditionnel marquant les trois vieux Ksour ancestraux d'El-Mihane, Azelouaz

et Adjahil, classés patrimoine national sauvegardé, conférant à la ville de Djanet, sur fonds de couleurs blanche et rouge brique, une image saharienne féérique unique.

Cette région saharienne peut, à l'instar d'autres collectivités territoriales du pays, s'enorgueillir de ses impairs atouts largement dominés par le grand parc national culturel du Tassili-N' Ajjer, plus vaste musée à ciel ouvert, où foisonnent de multiples sites géologiques et gravures rupestres aux valeurs historiques et artistiques, classé en 1982 au titre de la liste du patrimoine universel.

A cette richesse et splendeur naturelle que renferme la nouvelle wilaya, vient se greffer l'Oasis d'Ihrir, classée en 2001 zone humide à importance mondiale au titre de la convention de Ramsar.

La zone humide offre une panoplie de facteurs d'attrait touristique, dont les plans d'eau servant de lieu de vie et de prédilection de la richesse floristique et faunistique, avifaune composée d'oiseaux migrateurs.

L'intérêt que revêtent ces atouts touristiques et artisanaux dans la région, traduits par pas moins de 41 agences touristiques et quatre (4) structures hôtelières, ne peuvent, toutefois, occulter les efforts fournis par la population locale,

à l'appui des pouvoirs publics, pour booster l'investissement dans d'autres créneaux, dont le minier en foisonnement à travers le territoire de Djanet. Par souci d'exploiter la richesse minière diverse de Djanet, les pouvoirs publics ont opté pour la mise en place de mécanismes d'exploitation des gisements miniers dans un cadre artisanal organisé, ayant donné lieu au montage par des jeunes de plus d'une centaine de micro-entreprises versées dans les activités minières.

Un ambitieux programme de développement pour les zones d'ombre

La wilaya de Djanet s'est vue accorder un programme de 27 opérations de développement, tous secteurs confondus, d'un montant d'investissement de plus d'un (1) milliard de dinars, destiné au développement et l'amélioration des conditions de vie des populations des dix (10) zones d'ombre y rattachés, dont Tadenet, Tini, In-Berber, Tinelkom, Ifri, Ahjdjarne, Tourrest, Tasset, Ihrir et Tabket.

Ces projets, dont une vingtaine en ont été concrétisés, portent sur le désenclavement des régions, la réalisation de nouvelles routes et réhabilitation d'autres tronçons,

l'aménagement urbain, le raccordement aux réseaux divers, l'entretien des réseaux d'assainissement et réalisation de l'éclairage public, la réhabilitation et l'équipement des forages en kits solaires et la réalisation des aires de jeux de proximité.

Le secteur de la santé s'est également étoffé d'un projet d'un nouvel hôpital de 160 lits, dont les travaux de réalisation seront lancés prochainement. Retenu sur un terrain y servant d'assiette de 57.000 m², cet acquis médical devra contribuer indubitablement à la promotion des prestations médicales, et atténuer la pression sur l'établissement public hospitalier EPH-60 lits de la cité Ifri, et renforcer les structures existantes, un EPH, deux EPH de proximité, 11 salles de soins et un centre de contrôle épidémiologique.

Dans l'optique de protéger la ville de Djanet des dangers d'inondation, l'on relève la réception en avril prochain de trois ouvrages d'art, actuellement à un stade d'avancement de 97%.

La promotion de Djanet au rang de wilaya favorablement accueillie

La décision présidentielle d'hissier Djanet en wilaya à part entière a été favorablement ac-

cueillie par la population locale qui s'est félicité de cette décision aux larges retombées économiques et sociales prometteuses pour cette région frontalière.

Le directeur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Amine Hammadi, a estimé que la promotion de Djanet au rang de wilaya avec de larges prérogatives réglementaires "devra donner une nouvelle dynamique à la cadence de développement et a ux efforts de l'Etat pour la relance des divers secteurs d'activités, notamment touristique".

De son côté, la responsable locale de l'union national des femmes algériennes (UNFA), Djamilia Abba, a qualifié la décision de "grand tournant vers un avenir radieux pour la population locale, notamment les jeunes", avant d'appeler à la conjugaison des efforts pour hisser ce nouveau né (Wilaya) à la hauteur des attentes de la population. L'acteur du mouvement associatif, Omar Ayoub, a indiqué pour sa part, que la promotion dont a joui Djanet traduit l'intérêt grandiose qu'accordent les hautes autorités du pays aux régions du Sud du pays pour la relance et la propulsion de la cadence du développement et la promotion des conditions de vie de leurs populations locales.

EXPORTATION

Ouargla : cinq sessions de formation sur les métiers de l'exportation prévues en 2021

Cinq (5) sessions de formation sur les métiers de l'exportation sont programmées au titre de l'année en cours par l'Institut de formation des entreprises, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la chambre de commerce et d'Industrie "El-Wahat" à Ouargla. Programmées en fonction des besoins de la région et le sud en général, ces formations visent à favoriser l'émergence de nouveaux exportateurs dans la région et l'accompagnement des personnes formées pour créer des entreprises d'exportation, a indiqué à l'APS le directeur de la CCI "El Wahat" Khelil Sadek. Ces cycles de formation sont encadrés par des experts et formateurs agréés par le ministère du commerce ainsi que des spécialistes dans les domaines des activités douanières et bancaires, selon la même source.

Un programme de formation intensif de six jours est adopté, qui comprend des cours (théoriques et pratiques), sur plusieurs thèmes scientifiques afférents notamment à l'environnement du commerce international, la stratégie d'exportation, l'assurance financière et les procédures douanières, a-t-il expliqué. A l'heure actuelle, deux sessions ont été organisées au niveau d'Ouargla (22 stagiaires) et Touggourt (12), composées d'étudiants, de travailleurs, de commerçants, d'agriculteurs (producteurs de dattes) et d'hommes d'affaires, a-t-il ajouté. Dans le cadre des activités de l'Institut de formation des entreprises relevant de la chambre de commerce et d'industrie "El Wahat" d'Ouargla, de nouvelles spécialités de formation ont été ouvertes, dont, agent de sécurité et de contrôle, ingénieur en informatique, ingénieur d'affaires, et en management, selon ce responsable.

FISCALITÉ

DGI : prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales au 20 mars prochain

La Direction générale des Impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations fiscales du mois de janvier 2021 au 20 mars prochain. "L'administration fiscale porte à la connaissance des opérateurs économiques que le délai de souscription de la déclaration fiscale série G50 relative au mois de janvier 2021 et les déclarations définitives au titre de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU), séries Gn 12 bis et Gn 12 ter, est prorogé, à titre exceptionnel, jusqu'au 20 mars 2021", précise la même source sur son site web.

Aussi, la DGI a invité les contribuables concernés, à l'avenir, à prendre leurs dispositions pour souscrire leurs déclarations fiscales dans les délais légaux.

L'Administration fiscale rappelle, en outre, que des mesures de facilitations sont prévues, au profit des contribuables présentant des difficultés financières avérées, pour s'acquitter de leurs obligations fiscales.

Ces facilitations portent notamment sur la possibilité d'octroi d'un calendrier de paiement, tenant compte des capacités financières des contribuables, la faculté de souscrire au dispositif de rééchelonnement de la dette fiscale, pour les entreprises confrontées à des difficultés financières. Elles englobent également la remise gracieuse des pénalités de recouvrement, pour les contribuables procédant au paiement de la totalité de leur dette fiscale et parafiscale en un seul versement, dispositif qui prendra fin le 31 décembre 2021. La DGI souligne enfin que les services fiscaux demeurent disponibles pour le traitement et la prise en charge diligente des sollicitations, d'ordre fiscal, susceptibles d'être formulées par les contribuables.

ENERGIE

ENR: près d'une centaine d'exposants à la 4^{ème} édition du SEER du 8 au 11 mars prochain

Près d'une centaine d'exposants prendront part à la 4^{ème} édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER), qui se tiendra du 8 au 11 mars courant au Palais des expositions à Alger, ont indiqué lundi les organisateurs.

Organisé sous le haut patronage du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, le SEER 2021 sera la première manifestation économique au niveau de la Safex après presque une année de paralysie due à la crise sanitaire, ont avancé les organisateurs. Le SEER, événement international organisé par la société "Advision El Djazair", sous le thème "éco-innovation", verra la participation de sociétés et orga-

nismes nationaux, en l'absence de la participation des sociétés étrangères en raison de la pandémie de la Covid-19 qui a causé la fermeture des voies aériennes, a tenu à souligner la directrice du Salon, Nassima Messaoudi.

Dédié simultanément aux industries de l'électricité et des énergies renouvelables, ce salon permettra de rassembler les différents opérateurs actant dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables (Fabricants d'équipements, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs d'électricité, installateurs) afin d'échanger leur-savoir faire dans ce domaine, a souligné la responsable. Selon Mme. Messaoudi, la 4^{ème} édition du SEER est accompagnée par les partenaires

de l'événement que sont la société nationale d'électricité et du gaz, Sonelgaz, le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREF), le Centre de Recherche en Technologie des Semi-conducteurs pour l'Énergie (CRTSE) et le Centre de Recherche dans le domaine des Energies Renouvelables (CDER).

"Des experts appartenant à ces organismes, dont la Sonelgaz et la Sonatrach, présenteront plusieurs conférences liées aux industries de l'électricité et des énergies renouvelables lors de la tenue", a ajouté la même source. Cette édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables verra l'organisation d'un concours (Energy

Innovation Challenge), destiné aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projets novateurs dans le domaine des ENR, a annoncé Mme. Messaoudi. Elle a souligné que ce concours, organisé par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, a pour but de récompenser les projets novateurs portés par des jeunes universitaires, ajoutant et les trois premiers lauréats auront droit, en plus d'une récompense pécuniaire, à un accompagnement prodigué par les partenaires de ce salon afin de concrétiser leurs projets.

Ils bénéficieront également de formations.

APS

ENERGIE

L'impératif de poursuivre les efforts pour renouveler les réserves du pays et augmenter la production (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab a mis l'accent, dimanche à Alger, sur l'impératif de poursuivre les efforts en vue du renouvellement des réserves en hydrocarbures et de l'augmentation de la production, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion avec les cadres centraux du ministère, M. Arkab a appelé à "la poursuite de l'action afin de garantir la sécurité énergétique et à davantage d'efforts pour renouveler les réserves en hydrocarbures du pays et augmenter la production", note la même source.

Le premier responsable du secteur a donné les instructions nécessaires concernant le projet de mine de fer de Gara Djebilet et de projet de phosphate à l'est du pays, lesquels constituent "une priorité absolue devant être concrétisée dans les plus brefs



délais", a-t-il estimé. Par ailleurs, M. Arkab a instruit les cadres du ministère à l'effet d'oeuvrer avec les institu-

tions du secteur pour "l'amélioration de la qualité des services et l'accès du citoyen et des différents sec-

teurs productifs du pays aux meilleurs services, notamment l'énergie".

Concernant l'opération de fusion des secteurs des mines et de l'énergie, le ministre a appelé à "l'achèvement de l'opération de fusion de manière rapide et efficace dans le souci de se focaliser sur les projets et les grands chantiers du secteur". M. Arkab a souligné, en outre, que "l'Etat algérien, à travers le secteur de l'Énergie et des mines, est pleinement engagé à relever tous les défis et les enjeux rencontrés actuellement et à l'avenir", conclut la source.

INDICATEURS FINANCIERS EN 2020

La politique monétaire à la rescousse de la liquidité bancaire (BA)

La politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie a réussi à améliorer le niveau de la liquidité bancaire, qui a atteint plus de 632 milliards (mds) de DA à la fin 2020, après avoir chuté à moins de 462 mds de DA à la fin des neuf premiers mois de l'année, du fait du déficit courant de la balance des paiements et des impacts économiques de la pandémie du Covid-19.

Cette amélioration de la liquidité, enregistrée vers la fin de l'année, est, selon une note de la Banque d'Algérie transmise à l'APS, le fruit des mesures de politique monétaire décidées par la BA en matière de baisse du taux des réserves obligatoires, de l'augmentation des seuils de refinancement des titres publics négociables, de l'allongement de la durée du refinancement de 7 jours à un mois et de la satisfaction totale des demandes de refinancement des banques.

Après une chute à 461,8 mds de DA à fin septembre dernier, la liquidité bancaire a renoué avec la croissance durant les trois derniers mois 2020 pour clôturer l'année à 632,3 mds de DA.

A fin 2019, la liquidité globale des banques était de 1.100,8 milliards DA.

Selon les données provisoires de la BA, le coefficient de solvabilité global des banques a été de 18% à fin septembre 2020 alors que le coefficient des fonds propres de base a été de 14%, soit des niveaux "largement supérieurs aux minima réglementaires exigés", à savoir au moins 7% pour le coefficient des fonds propres de base et 9,5% pour le coefficient de solvabilité, observe la

Banque centrale. Le coefficient de liquidité global à un mois s'est ainsi situé à 94,03% durant la même période, soit à un niveau supérieur au minima de 60% exigé.

Et malgré la crise sanitaire et ses impacts économiques et financiers, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 3,05% en 2020 contre 8,84% en 2019, selon la BA.

Leur encours est ainsi passé de 10.857,8 mds DA à fin 2019 à 11.188,6 mds DA à fin 2020. Les crédits alloués aux entreprises publiques ont cru de 2,57%, contre une hausse de 3,45% pour ceux accordés aux entreprises privées et 4,15% pour les ménages.

Le secteur public s'est adjugé 51,67% du total des crédits accordés en 2020 contre 48,32% pour le secteur privé dont 8,20% alloués aux ménages.

Selon la BA, le taux de conformité des banques aux nouvelles exigences du capital minimum a atteint 95%, dont les six banques publiques, alors que celui des établissements financiers s'affiche 90% à la fin 2020, sachant que le délai de mise en conformité à ces conditions, fixé dans un premier temps au 31 décembre 2020, a été repoussé au 30 juin prochain.

Circulation fiduciaire hors banques: plus de 6.000 mds de DA à fin 2020

Evoquant la masse monétaire (M2), la note de la BA précise que cette dernière a augmenté de 7,12% à fin 2020, après avoir enregistré un recul de 0,78% à fin 2019.

Ce qui reflète, selon la même note,

une "reprise de l'expansion de la masse monétaire au sens large M2", passée à 17.682,7 mds DA à fin 2020 contre 16.506,6 mds DA à fin 2019.

L'augmentation représente, d'après la Banque d'Algérie, 9,05% hors dépôts des hydrocarbures contre 6,03% à fin décembre 2019. La circulation fiduciaire hors banques est, quant à elle, passée à 6.140,7 mds de DA à fin 2020, contre 5.437,6 mds de DA à fin 2019, soit une augmentation de 12,93%.

Ce qui correspond, estime la BA, à 34,73% de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94% à fin 2019.

Les dépôts à vue ont diminué de 3,22%, une baisse moindre que celle enregistrée à fin 2019 (-19%), a noté la BA qui a précisé que ces dépôts sont passés de 4.351,2 milliards DA à fin 2019 à 4.211 milliards DA à fin 2020.

Les dépôts à terme ont enregistré, en revanche, une croissance positive de 3,98% pour l'année 2020 contre une hausse de 5,71% une année auparavant.

La Banque d'Algérie a détaillé que les dépôts à vue collectés auprès du secteur public ont fortement baissé de 17,80% à fin 2020 au moment où les dépôts à vue collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont, pour leurs parts, augmenté de 10,62% et 9,01%, respectivement.

Les dépôts à terme en dinars, collectés auprès du secteur public, ont connu une baisse de 7,86% alors que ceux collectés auprès des entreprises privées et des ménages ont enregistré une hausse de 30,53% et 2,70%, respectivement, détaille encore la Banque centrale.

PÉTROLE

Le Brent entame la semaine en hausse à plus de 65 dollars

Les prix du pétrole commencent la semaine en hausse lundi, poussés par l'adoption ce week-end du vaste plan de relance par la chambre basse aux Etats-Unis, avant un sommet des pays producteurs de l'Opep+ jeudi prochain.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,24% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 65,22 dollars.

Dans le même temps, le baril américain de WTI pour avril s'appréciait de 1,33% à 62,32 dollars.

A respectivement 67,70 dollars et 63,81 dollars le baril, les deux contrats de référence avaient touché jeudi des niveaux plus élevés depuis le 8 janvier 2020, avant de se replier vendredi.

"Les prix du pétrole se redressent ce matin après l'adoption par la Chambre du projet de loi de relance



américain", a commenté Stephen Innes, analyste.

La Chambre américaine des représentants a en effet approuvé samedi le vaste

plan de relance de 1.900 milliards de dollars voulu par le président Joe Biden, un premier cap crucial avant son examen au Sénat et son

entrée en vigueur, synonyme pour plusieurs analystes de coup de pouce pour la demande du premier consommateur d'or noir.

Malgré la baisse de vendredi, "la tendance principale du baril reste positive", souligne l'analyste Carlo Alberto De Casa, car "les investisseurs continuent de parier sur une reprise économique rapide grâce aux vaccins."

Les marchés se positionnent également en amont du prochain sommet ministériel des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+, le deuxième de l'année, prévu jeudi prochain.

Le brut de l'Opep termine février au plus haut niveau depuis une année

Le panier de l'OPEP, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien a terminé le mois de février à plus de 64 dollars, soutenu notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et les efforts des pays de l'OPEP+ visant à limiter la production pétrolière afin de stabiliser le marché.

Selon les données de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), publiées lundi, "le panier de référence de l'OPEP de treize (13) bruts s'est élevé à 64,37 dollars le baril en fin février, contre 54,41 en fin janvier dernier". Il s'agit de son plus haut niveau depuis une année.

L'ORB s'était établi entre 55 et 65 dollars durant le mois écoulé atteignant son plus haut niveau à 65,42 dollars. Il avait baissé en début de la crise de la Covid-19 en mars 2020 de 21,61 dollars, ou 38,9%, pour s'établir à 33,92 dollars le baril, ce qui représentait la plus forte baisse mensuelle depuis

octobre 2008. Cette progression des prix de brut de l'OPEP intervient dans un contexte de la tendance haussière que connaissent les cours de l'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, a clôturé le mois de février en hausse pour le quatrième mois consécutif.

Il avait atteint 66,36 dollars vendredi après avoir progressé à 67,70 dollars jeudi dernier, son plus haut niveau depuis le 8 janvier 2020.

La hausse des prix de l'or noir a été entamée le début du mois de novembre dernier avec les premières annonces des vaccins contre la Covid-19, et s'est poursuivie en raison notamment de lancement des opérations de vaccination dans plusieurs pays, ce qui a donné de l'espoir à une reprise de la demande et possibilité d'une levée progressive des mesures de restriction.

Les prix restent aussi soutenus par les efforts de l'Opep et ses alliés qui tiendront le 4 mars une nouvelle réunion très attendue des acteurs de mar-

ché pétrolier.

Ces pays ont décidé en début janvier de reconduire la décision prise en décembre dernier en limitant leur hausse de production à 500.000 barils jours depuis le début de l'année en cours en plus de la baisse volontaire décidée par l'Arabie saoudite, grand producteur mondial et membre important de l'OPEP, de sa production pétrolière.

Dans son dernier rapport mensuel, l'OPEP avait souligné que des évolutions positives sur le front économique, soutenues par des programmes de relance massifs, devraient encourager la demande dans divers secteurs au second semestre de l'année 2021.

Le rapport avait indiqué également que les bruts de l'OPEP en 2021 seront plus demandés que prévu.

La croissance de cette demande a été révisée à la hausse de 0,3 mbj par rapport au mois précédent pour s'établir à 27,5 mbj.

CHINE

L'activité manufacturière s'est tassée en février (indice indépendant)

L'activité manufacturière en Chine a connu en février son plus faible rythme de croissance en neuf mois, pénalisée par les conséquences du Covid-19 qui ont pesé sur la demande et les chaînes d'approvisionnement.

L'indice des directeurs d'achats (PMI) pour le secteur manufacturier, calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin, s'est établi à 50,9 en février contre 51,5 en janvier.

Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité. En deçà, il traduit une contraction. Si l'indice de février est le plus faible depuis mai 2020, il témoigne tout de même d'une poursuite de la reprise économique chinoise post-Covid: le PMI Caixin-Markit est en territoire positif depuis dix mois consécutifs.

La Chine a largement endigué l'épidémie sur son sol depuis le printemps dernier grâce à des stricts contrôles des déplacements, au port du masque généralisé, aux mesures de confinement et aux applications de traçage pour téléphone portable. Mais l'apparition en janvier de foyers épidémiques localisés a de nouveau perturbé les chaînes d'approvisionnement, selon Caixin.

L'enquête Caixin-Markit, qui sonde principalement les PME, est réputée dresser un tableau fidèle de la conjoncture. Dimanche, l'indice PMI officiel publié par le gouvernement chinois a lui aussi signalé un ralentissement de la croissance de l'activité manufacturière en février à 50,6, contre 51,3 en janvier.

FRANCE

Le marché automobile a reculé de 21% en février (constructeurs)

Les ventes d'automobiles neuves en France ont reculé en février de 20,95% sur un an, a annoncé lundi le comité des constructeurs (CCFA).

Avec 132.637 immatriculations de voitures particulières, contre une moyenne de 160.000 ces dernières années, "la baisse des commandes du second semestre 2020 se fait sentir ainsi que le début de la pénurie des semi-conducteurs pour le secteur automobile", a indiqué le CCFA dans un communiqué. Les loueurs courte durée pèsent lourd dans la mauvaise performance du marché, souligne le cabinet AAAData, avec une baisse de 55% de leurs achats. Comme plusieurs groupes l'ont annoncé, "on s'attend à un premier trimestre plutôt mauvais, un premier semestre pas très bon, et un redécoupage au deuxième semestre", souligne François Roudier, du CCFA.

Les ventes d'hybrides représentent désormais plus de 23% du marché, soit presque autant que le diesel, avec 30.198 immatriculations.

Avec près de 70% de hausse sur un an, les modèles hybrides et hybrides rechargeables sont en très forte croissance en février.

Les ventes de véhicules 100% électriques reculent légèrement après une forte hausse en 2020, avec 8.424 immatriculations sur le mois de février (-11%). Peugeot reste en tête des ventes avec 26.750 véhicules écoulés (-17%), porté par ses 208 et 2008 (1ère et 3e voitures les plus vendues en France). Avec ses autres marques Citroën, Fiat ou Opel, le groupe Stellantis recule de 26%, avec 48.738 véhicules vendus. Le groupe Renault recule de 22% à 28.376 véhicules, avec une forte baisse de la marque Renault (-35%) et une très bonne performance de Dacia (+26%), portée par sa nouvelle Sandero qui se classe 2e des ventes. Le groupe Volkswagen recule de 20%, avec 16.502 véhicules vendus. Le groupe BMW recule de 19,95%, Toyota de 9%, Hyundai de 12%, Ford de 7%, Nissan de 29% et Daimler de 18%. Le véhicule d'occasion, qui se maintient bien ces derniers mois, est en baisse de près de 8,5%, avec 453.407 véhicules immatriculés, contre 495.627 en février 2020.

La baisse est particulièrement spectaculaire sur les véhicules d'occasion de moins d'un an, avec un effondrement de 42% (31.637 immatriculations).

"Cela s'explique notamment par la tension actuelle qui existe dans les réseaux des professionnels sur les véhicules d'occasion récents", souligne AAAData. Le marché des véhicules utilitaires a mieux résisté en février avec une baisse de 4,97% à 37.274 immatriculations.

APS

JAPON

Repli des ventes de véhicules neufs en février

La progression des ventes de véhicules neufs au Japon a connu un coup d'arrêt en février (-2,2% sur un an), selon des données publiées lundi, alors que les constructeurs nippons ne sont pas épargnés par la pénurie mondiale de semi-conducteurs.

Il s'agit de la première baisse en cinq mois de ces

ventes en volume. Au total 262.372 voitures, camions et bus neufs ont été écoulés dans le pays le mois dernier, selon l'association japonaise des concessionnaires automobiles (Jada).

La production au Japon de Toyota, Honda ou encore Nissan est affectée depuis janvier par la pénurie de semi-conducteurs, forçant

certains constructeurs à arrêter certaines de leurs lignes ou usines pendant quelques jours. Les ventes en volume de Toyota au Japon ont néanmoins augmenté de 5% sur un an en février, en incluant sa marque haut de gamme Lexus (+12,4% sur la même période).

Celles de Honda ont en revanche fortement baissé (-

14,6%), tout comme celles de Nissan (-13,5%). Du côté des "kei cars", mini-voitures japonaises dotées d'une motorisation égale ou inférieure à 660 cm3, 169.927 d'entre elles ont été écoulées le mois dernier, une hausse de 5% sur un an, selon des statistiques de l'association japonaise de ce sous-segment automobile.

CHINE - UE

Entrée en vigueur d'un accord sur les indications géographiques protégées des produits alimentaires

L'accord sur les indications géographiques protégées (IGP) conclu entre la Chine et l'UE pour certifier l'origine des produits est entré en vigueur lundi, a annoncé le ministère chinois du Commerce.

Le texte liste 100 produits alimentaires européens et autant de produits chinois qui seront protégés des imitations et usurpations. La Chine et l'Union européenne ont entamé des

2010 des négociations à ce sujet. Elles ont duré jusqu'en 2019 avant que Phil Hogan, alors commissaire européen à l'Agriculture, ne signe à Pékin le document, en marge d'une visite du président français Emmanuel Macron. Le texte a ensuite été ratifié par le Conseil et le Parlement européens.

L'accord sur les IGP est effectif depuis ce 1er mars, selon un communiqué du ministère chinois du

Commerce. Parmi les produits européens désormais protégés, ceux d'origine française se taillent la part du lion avec 26 IGP sur 100.

De son côté, la Chine obtient la protection de nombreux produits alimentaires.

La Chine est la deuxième destination pour les exportations agro-alimentaires de l'UE et les produits IGP en représentent 9% en valeur.

ORAN

Découverte d'un corps sans vie s'apparentant à celui d'un jeune homme disparu, Fekri Benchenane (Protection civile)

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont repêché lundi un cadavre supposé être celui du youtubeur Fekri Benchenane, activement recherché depuis mercredi dernier.

Le responsable de la communication à la Direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, le capitaine Abdelkader Bellala, a indiqué que le cadavre, repêché dans une zone rocheuse près de la crique Capo Rosso, dans la commune de Bir El-Djir, sera identifié par les services médico-légaux.

Des témoins ont confirmé cependant que les caractéristiques du cadavre et ses vêtements correspon-



daient à celles du jeune homme disparu, le youtubeur Fekri Benchenane dit Fekrinou, porté disparu lors d'une sortie pour faire du sport au niveau de la forêt "El Menzah" mercredi dernier. Cette disparition a provoqué un élan de sympathie et de solidarité où des centaines de personnes ont participé aux recherches.

Les services de la protection civile ont également mobilisé de grands moyens pour le ratissage de la zone, à l'instar de l'équipe de recherche et d'intervention en terrain accidenté et de la brigade cynotechnique.

Le corps a été retrouvé, dans une falaise menant à la plage de Capo Rosso, par un athlète qui connaît la région. Les services de médecine légale devront identifier le corps dans les prochaines heures, selon la protection civile.

CORONAVIRUS - ASSURANCES

Le virement des aides financières entamé en février par la CNAS et la CASNOS

Les caisses de la Sécurité sociale ont entamé début février le virement des aides financières aux assurés sociaux concernés par les frais des examens de scanner, tests PCR et antigénique pour le dépistage de la Covid-19, a-t-on appris lundi auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) ont entamé, au début du mois de février, le virement des aides financières sur les comptes CCP des assurés sociaux concernés par les frais des examens de scanner et tests PCR et antigénique pour le dépistage de la Covid-19", a affirmé le directeur général par intérim de la sécurité sociale au ministère, Faouzi Haouam, dans une déclaration à l'APS.

Le même responsable a expliqué que cette procédure a été formalisée par un

arrêté interministériel (Finances-Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale), rappelant que l'engagement des dépenses financières nécessite un ancrage juridique.

A cet effet, M. Haouam a souligné que les deux caisses ont été mobilisées pour prendre toutes les dispositions en vue d'assurer le meilleur accueil aux citoyens qui se présentent pour déposer leurs demandes, afin de réussir cette opération.

Il a fait savoir que la CNAS et la CASNOS ont commencé, janvier dernier, à recevoir les demandes émanant des assurés sociaux affiliés, déposées et traitées au niveau des centres payeurs (CP) d'affiliation.

"La première vague de demandes était importante" et l'opération "nécessitait un délai de traitement" des dossiers, a-t-il argué, sans pour autant donner de statistiques des dossiers réceptionnés. Néanmoins, il a tenu à rassurer que "toutes les demandes déposées au niveau des CP, ont

été traitées par la CNAS et la CASNOS".

"Pour bénéficier de ces remboursements financiers, les concernés doivent présenter uniquement l'ordonnance médicale et le résultat de l'examen du scanner thoracique pour le dépistage de la Covid-19 ainsi que les tests PCR et rapide antigénique", a-t-il rappelé.

En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement avait décidé l'octroi d'aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19, d'un montant de 5.000 DA pour les frais engagés au titre de l'examen du scanner thoracique COVID-19, 3.500 DA pour les frais engagés au titre du test RT-PCR COVID-19, et 1.500 DA pour les frais engagés au titre du test rapide antigénique COVID-19.

En vigueur depuis le 1er janvier 2021,



pour une durée de six (6) mois, cette mesure est "renouvelable en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique", rappelle-t-on.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Arrestation de 3183 narcotrafiquants et saisie de plus de 2000 quintaux de kif traité entre 2017 et 2021

Des quantités importantes de kif traité s'élevant à 2013,86 quintaux, introduites via les frontières avec le Maroc, ainsi que 6.261.775 comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont arrêté également 3183 narcotrafiquants durant la période allant du 1er janvier 2017 au 24 février 2021, indique lundi un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte contre la campagne menée par des réseaux internationaux connus pour leurs accointances avec le régime du Makhzen en vue d'inonder l'Algérie avec la drogue, les détachements de l'ANP ont saisi 486,5 quintaux de kif traité en 2017, 246,9 quintaux en 2018, 478,15 quintaux en 2019, 703,2 quintaux en 2020 et 99,11 quintaux depuis le début de l'année 2021.

Ils ont également arrêté 549 narcotrafiquants en 2017, 611 en 2018, 723 en 2019, 1028 en 2020 et 272 en 2021.

Le bilan de l'ANP fait état, en outre, de la saisie de 1272028 comprimés psychotropes en 2017, 509828 comprimés en 2018, 470758 comprimés en 2019, 3611868 comprimés en 2020 et 397293 comprimés psychotropes en 2021.

"A cause de ses immuables positions envers les causes justes dans le monde et dans la région, l'Algérie est en ligne de mire des réseaux internationaux alliés avec des pays de la région dont les intentions politiques sont sournoises, avec à leur tête le régime du Makhzen", est-il souligné dans ce bilan.

Selon la même source, "ces réseaux s'efforcent d'atteindre l'épine dorsale de notre société que représente la jeunesse, et ce à travers l'acheminement de tous types de drogues".

"Le régime marocain use de tous les moyens pour faire écouler et vendre ses drogues en dehors de ses frontières, et ce en faisant fi de la sécurité et la stabilité des pays du voisinage", regrette-t-elle, pointant du doigt "l'impunité assurée par le régime du Makhzen aux narcotrafiquants et aux réseaux de narcotrafic".

Cette impunité "est expliquée par les tentatives du Makhzen à voiler ses multiples échecs économiques et pour apaiser l'ébullition sociale".

"La pauvreté prend de l'ampleur au Maroc et le chômage s'installe de plus en plus parmi les jeunes.

C'est pourquoi, le régime marocain ferme les yeux sur la contrebande et le narcotrafic.

De surcroît, il encourage et motive ses éléments postés

sur ses frontières pour faciliter l'acheminement des tonnes de drogues vers l'Algérie", relève le bilan.

Pour faire face à ces "campagnes acharnées", l'ANP "déploie d'énormes et intenses efforts pour la sécurisation des frontières nationales et dans la lutte contre la criminalité organisée notamment les bandes de narcotrafic, à travers une stratégie globale adaptée aux méthodes des bandes de narcotrafiquants et les pays derrière elles, le Makhzen en particulier", affirme-t-on.

"Cette stratégie s'avère efficace à travers les opérations de qualité menées dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic", ajoute-t-on.

Cependant, "le Maroc poursuit sa politique visant à inonder l'Algérie avec la drogue qui est devenue une menace contre la sécurité et la stabilité nationales surtout qu'elle vise la catégorie la plus vulnérable en l'occurrence nos jeunes", déplore la même source.

Le régime du Makhzen, poursuit-elle, "instrumentalise, donc, la drogue pour essayer de cacher ses échecs économiques et sociaux".

"En fait, la drogue et les psychotropes constituent un business rentable et épanouissant au point où ils n'ont pas été affectés économiquement par la pandémie Covid-19 qui a secoué les échanges commerciaux dans le monde.

Au contraire, les bandes de narcotrafic ont multiplié récemment leurs activités", souligne-t-on.

Citant un rapport de l'Office de l'Organisation des Nations unies concerné par la lutte contre le stupéfiants et le crime pour l'année 2020 relatif aux répercussions de la pandémie Covid-19 sur le marché de drogues dans le monde, la même source soutient que "le Maroc demeure une zone favorite pour la production et l'exportation du cannabis".

Plans marocains pour déstabiliser la région du Sahel

Le rapport de l'ONU publié en août 2020, "a mis en garde contre la poursuite, d'une façon régulière et stable, de production et d'exportation du cannabis et de haschich depuis le Maroc vers les pays du voisinage et du Sahel, ce qui contribue au financement des groupes terroristes actifs et à la déstabilisation de la région à cause de l'interconnexion qui existe entre les bandes de narcotrafic et les groupes terroristes activant dans la région où ces groupes assurent une couverture sécuritaire aux narcotrafiquants

en contrepartie d'une part des rentes des opérations de narcotrafic".

De même, le rapport de l'Observatoire européen de la Drogue et de la toxicomanie, publié en juin 2020, souligne que "le Maroc est considéré comme le premier fournisseur de l'Europe en haschich et cannabis, avec un taux de 72% du total des drogues saisies en Espagne seulement".

Dans un rapport adressé au président du Conseil de Sécurité de l'ONU, le coordonnateur du groupe d'experts sur le Mali, Albert Barom e, relève que "le flux de stupéfiants le plus régulier et le plus stable en provenance du Maroc, transite par la Mauritanie et le Mali, puis par le Niger jusqu'en Libye, et que l'implication des groupes armés dans la criminalité organisée continue d'évoluer principalement autour de l'acheminement du haschich marocain, ce qui engendre des affrontements meurtriers tout au long des frontières marocaines".

Ledit rapport évoque "des affrontements, en juillet dernier, relatifs à un convoi d'acheminement de drogues vers le Niger, et souligne aussi que ces violents conflits peuvent pousser certains groupes armés à la violation de l'accord de cessez-le-feu poussant les parties concernées par la lutte conjointe contre la criminalité organisée de doubler d'efforts afin de venir à bout des flux de drogues".

Pour illustrer, le groupe d'experts a évoqué "le dernier procès dans le cadre des efforts de lutte contre les stupéfiants en avril 2018 où la Cour suprême de Niamey a prononcé son verdict contre des individus arrêtés à cause de leur implication dans des opérations internationales de narcotrafic". Selon la même source, "les événements remontent à avril 2018 où une grande quantité (10 tonnes) de haschich acheminée depuis le Maroc vers le Niger, a transité par la Mauritanie, le Mali et Burkina Faso, dans des camions frigorifiques".

"La grande partie de ces drogues (07 tonnes) a été transférée de Niamey jusqu'en Libye.

Et après des arrestations qui ont duré deux mois, les autorités nigériennes ont pu saisir plus de deux tonnes de cette même substance.

Suite à quoi le marocain dénommé Abdelali Boutekla a été condamné à trois ans d'emprisonnement, alors que son partenaire Ali Boulehya a pris la fuite et est retourné au Maroc", ajoute-t-on encore.

CORONAVIRUS - FAMINE

La Covid-19 risque d'affamer certains pays fragiles (associations britanniques)

Plusieurs associations britanniques spécialisées dans l'aide internationale ont mis en garde lundi contre le risque d'une augmentation de la famine et de la crise humanitaire dans certains pays fragiles en raison de la pandémie de Covid-19.

Certaines parties du Yémen et du Soudan du Sud sont déjà au bord de la famine, qui menace aussi l'Afghanistan et la République démocratique du Congo, a indiqué dans son dernier rapport le Comité d'urgence des catastrophes (Disasters Emergency Committee, DEC), qui regroupe 14 associations britanniques dont la Croix-Rouge britannique, Oxfam et Save the Children.

"Les personnes vivant dans des endroits dangereux en raison de conflits, de violences et de catastrophes climatiques font face à la pandémie de coronavirus du mieux qu'elles peuvent, mais le sort joue contre elles", a déclaré Saleh Saeed, le directeur général du DEC, lors d'une conférence virtuelle des



Nations unies consacrée au Yémen. "Les répercussions de la pandémie ont paralysé les économies, rendant les populations les plus pauvres du monde encore plus pauvres",

a-t-il ajouté. "Sans un soutien continu, de nombreuses vies seront perdues, non seulement à cause du Covid-19 lui-même, mais aussi à cause de l'impact économique du

virus". Au total, l'ONU a appelé lors de cette conférence virtuelle accueillie par la Suisse à récolter 3,85 milliards de dollars (3,2 milliards d'euros) pour combattre la famine au Yémen.

En novembre, le gouvernement conservateur britannique avait déclaré réduire d'environ quatre milliards de livres (4,6 milliards d'euros) son propre budget d'aide internationale, déclenchant en pleine pandémie l'ire des associations humanitaires.

Réduire l'aide internationale au Yémen aurait pour conséquence de "poursuivre le lent, douloureux et indécent processus qui affame jusqu'à la mort" des millions de personnes, a dénoncé lundi sur la BBC l'ex-ministre au Développement international Andrew Mitchell.

SYRIE

L'Unicef appelle au renvoi chez eux des enfants déplacés dans le Nord-Est

L'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé dimanche à ce que tous les enfants syriens et étrangers détenus dans des camps de déplacés ou des prisons dans le nord-est de la Syrie soient autorisés à rentrer chez eux.

L'appel de l'Unicef a été lancé au lendemain d'un incendie provoqué par un poêle au cours duquel quatre Syriens, trois enfants et une femme, ont péri dans le camp d'Al-Hol dans le nord-est du pays en guerre, selon un responsable local.

Tenu par les forces kurdes, le plus grand camp de Syrie -- devenu une véritable

ble cité de tentes -- accueille près de 62.000 personnes, dont une très grande majorité de femmes et d'enfants selon l'ONU. Il abrite principalement des Syriens et des Irakiens, mais également des milliers d'étrangères, originaires notamment d'Europe ou d'Asie, et leurs enfants. "Dans le nord-est de la Syrie, il y a plus de 22.000 enfants étrangers d'au moins 60 nationalités qui croissent dans les camps et les prisons, en plus de plusieurs milliers d'enfants syriens", a déploré le directeur régional de l'Unicef, Ted Chaiban, sans fournir de chiffre pré-

cis sur les enfants détenus en prison.

"Les autorités locales du nord-est de la Syrie et les Etats membres de l'ONU devraient faire tout leur possible pour ramener chez eux les enfants actuellement" dans cette région, a-t-il déclaré dans un communiqué.

Ils devraient le faire "en intégrant les enfants syriens dans leurs communautés locales et en rapatriant les enfants étrangers". Plusieurs ONG ont tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de vie et le manque de soins médicaux dans le camp d'Al-Hol.

BURKINA FASO

Eboulement : le bilan s'alourdit à 11 morts et 3 blessés

Le bilan de l'éboulement survenu dans la nuit de dimanche à lundi, sur le site d'or artisanal dans le village d'Imyiré, province du Bam, région du Centre-Nord, s'est alourdi à 11 morts et 3 blessés, a annoncé le ministère burkinabé en charge des Mines dans un communiqué.

Un précédent bilan faisant état d'un mort et plusieurs

disparus. "Le bilan actuel fait état malheureusement de 11 morts et de 3 personnes blessées."

Le département en charge des mines et les autorités locales sont mobilisés pour les constats d'usage et apporter secours aux blessés", indique le communiqué.

"Les orpailleurs ont pu extraire des débris d'au-

tres corps", affirme Hamadou Kaboré, un orpailleur qui souligne que le bilan pourrait encore s'alourdir car plus d'une vingtaine de personnes travaillaient dans la mine.

En attendant de situer les causes de cet éboulement, le gouvernement invite les acteurs de l'exploitation artisanale de l'or à observer les

mesures de sécurité nécessaires à l'exercice de cette activité, souligne la même source.

Au Burkina Faso, les sites d'exploitation artisanale d'or qui emploient près de 2 millions de personnes sont confrontés à des éboulements meurtriers à cause de l'utilisation des explosifs et les eaux de pluies.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Mesures anti-Covid-19: la PM néozélandaise met en garde les contrevenants

La Première ministre de la Nouvelle-Zélande Jacinda Ardern a exhorté lundi les Néo-zélandais à "réprimander" les personnes enfreignant les restrictions liées au Covid-19 à la suite d'une série d'infractions qui ont contraint Auckland à être à nouveau confinée.

Cette mesure intervient moins de deux semaines après un confinement de trois jours de la principale ville du pays.

Mme Ardern, qui a jusqu'à présent été saluée pour sa très bonne gestion de la pandémie, a qualifié ces infractions d'"intolérables".

Elle a affirmé que certaines personnes à l'origine des dernières contaminations ont ignoré les instructions.

Elles ont ainsi refusé de s'isoler comme elles devaient le faire ou de donner les

informations sur leurs déplacements afin de permettre d'alerter les cas contacts.

"Ces individus font face au jugement de toute la nation, il y aura des conséquences, sans aucun doute", a déclaré à la presse Mme Ardern.

Le pays n'a enregistré que 26 décès liés au coronavirus pour une population de quelque 5 millions d'habitants mais Mme Ardern a rappelé que tout le monde doit coopérer.

"Si cela implique de réprimander un membre de sa famille ou un collègue pour ne pas avoir respecté les règles, alors nous devons le faire...", a-t-elle déclaré.

Les 1,7 million d'habitants d'Auckland sont à nouveau confinés depuis dimanche pour au moins sept jours après la découverte de nouveaux cas de Covid-19.

Le confinement de trois jours ordonné en février n'avait pas permis d'éviter la propagation d'un foyer de contaminations.

Les craintes se portent notamment sur une famille, qui aurait été en contact avec des membres d'une famille infectée. Lundi, le foyer épidémique à Auckland comprenait 15 cas.

La stratégie de la Nouvelle-Zélande est d'éliminer tout cas de coronavirus grâce à une politique très intense de dépistage et à une recherche approfondie des cas contacts.

Les autorités ont la possibilité de prendre des mesures coercitives contre les contrevenants mais elles n'ont jusqu'à présent infligé aucune amende pour le non port du masque dans un avion ou dans les transports publics.

CANADA

Enquête après la mort d'un autochtone, tué par la police

Une enquête a été ouverte après la mort samedi soir d'un homme autochtone lors d'une intervention policière dans la province de la Colombie-Britannique, à l'ouest du Canada, ont indiqué les autorités dimanche.

L'incident s'est déroulé dans la communauté autochtone d'Opitsaht, près de Vancouver, après que deux agents de police se sont rendus dans une résidence pour "retrouver une femme en détresse," a indiqué la police dans un communiqué.

"Lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux, il y a eu une interaction avec des personnes sur place, et un homme a été atteint par balle et un autre a été placé en détention," a précisé la police.

La femme a été transportée à l'hôpital pour une évaluation médicale.

La section des enquêtes générales de l'île de Vancouver enquête sur l'appel à l'origine de l'intervention, "y compris sur les allégations selon laquelle la femme était détenue contre son gré," a poursuivi la police.

Le bureau des enquêtes indépendantes de la Colombie-Britannique "enquête sur le coup de feu mortel impliquant la police," selon le communiqué.

Les Premières Nations du Canada dénoncent régulièrement les discriminations dont ils sont victimes par les forces de police.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Trafic de timbres fiscaux: huit hauts fonctionnaires condamnés

Huit hauts fonctionnaires équato-guinéens ont été condamnés à des peines allant de six mois à 17 ans de prison pour un trafic de timbres fiscaux estimé à plusieurs millions d'euros, et cinq autres ont été acquittés, selon le verdict publié dimanche.

Les treize fonctionnaires, placés en détention préventive à la prison centrale de Malabo en juillet dernier, étaient jugés depuis le 8 février notamment pour "détournement de fonds publics, blanchiment d'argent, dissimulation", indique le site officiel du gouvernement sur lequel a été publié le verdict.

Les huit personnes reconnues coupables ont aussi été condamnées à des amendes allant de 50.000 à 200 millions de francs CFA (de 76 à 305.000 euros) et tous leurs biens mobiliers et immobiliers ont été saisis au profit du Trésor public.

Depuis 2015, la vente de ces timbres volés au Trésor public par ces agents a généré des "milliards de francs CFA" (des millions d'euros), avait expliqué en juillet à la télévision l'état le chef des enquêteurs, le colonel de gendarmerie Antonio Okomo.

Les timbres volés par les fonctionnaires étaient ensuite revendus à un réseau clandestin.

La vente de ces timbres a permis aux accusés de "construire des résidences" ou encore "des écoles privées", selon l'enquêteur. La Guinée équatoriale, dirigée depuis 40 ans d'une main de fer par le président Teodoro Obiang Nguema, est l'un des pays les plus riches du continent africain, grâce à son pétrole, mais une grande partie de sa population vit dans la pauvreté. Les ONG dénoncent régulièrement le manque de redistribution des richesses et une corruption endémique.

En 2002, des cambrioleurs, bénéficiant de la complicité d'agents du Trésor public avaient réussi à dérober plusieurs millions d'euros à cette administration.

COVID-19 - PRÉVENTION Signature d'une convention de partenariat entre les scouts musulmans algériens et l'OMS

Un accord de collaboration dans le domaine de la santé a été signé, lundi à Alger, entre les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de sensibiliser les populations sur la "nécessité" du maintien des mesures de prévention et l'importance de vaccination contre la pandémie de la Covid-19.

Lors de la cérémonie de signature de l'accord qui s'est déroulée au siège national du commandement général des Scouts musulmans algériens (SMA), la représentante de l'OMS en Algérie, Dr Oubrahim Lilia, a indiqué que ce projet s'avère "plus que primordial en réponse et en accompagnement à la société algérienne", soulignant que l'ensemble des interventions vont servir non seulement à "sensibiliser, à faire comprendre à la population qu'il est nécessaire de continuer dans ces mesures de prévention, mais aussi de leur faire comprendre l'importance de la vaccination".

Pour ce qui est de but de ces interventions qui vont avoir un "impact et un résultat", selon la représentante de l'OMS en Algérie, est de lutter "contre la stigmatisation, le suivi des rumeurs, la désinformation, et les problèmes de méfiance", ajoutant que cela ne sera possible qu'avec l'engagement de tous les partenaires et surtout de la société civile".

"Un engagement qui est nécessaire à renforcer, d'autant que l'Algérie entame la phase de la vaccination", affirme-t-elle. Dr Oubrahim a mis en avant le rôle des Scouts musulmans algériens (SMA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui est "d'accentuer les interventions pour convaincre la population et la faire adhérer à la vaccination qui reste la première arme pour lutter et contrecarrer l'évolution de la pandémie de la Covid-19", après bien sûr toutes les mesures de la prévention. La représentante de l'OMS a estimé que "nous sommes dans une phase d'accalmie par rapport à l'évolution de la pandémie, et la population a pris confiance de la stabilisation de l'amélioration et a vu l'impact des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre cette pandémie", ajoutant que la situation sanitaire en Algérie est stable et s'est "énormément" améliorée comparativement aux mois précédents. De son côté, le commandant général des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé lors de son intervention que le travail communautaire fait partie de la "mission", des "convictions" et de l'éducation des Scouts musulmans algériens qui sont toujours au devant de la scène. Concernant cet accord de partenariat qui sera mis en œuvre dans l'ensemble du territoire national, M. Hamzaoui a souligné que cela consiste à sensibiliser et informer toutes les couches de la société pour une prise de conscience. Le Commandant des Scouts a mis en exergue le rôle joué par son organisation dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19 durant plusieurs mois affirmant que "l'Algérie a enregistré de bons résultats dans la lutte contre le coronavirus". "Le plus important de ce projet c'est le volet de la formation des acteurs de la société civile", a déclaré M. Hamzaoui qui rappelle que la sensibilisation et la vigilance doivent être de mise et se poursuivre même après la pandémie.

"Nous comptons aller vers la professionnalisation dans le travail communautaire et ce avec une formation de haut niveau et la mise à niveau de l'ensemble des adhérents des SMA", a-t-il souligné.

Le projet qui porte sur les interventions communautaires en appui à la stratégie de riposte de l'Algérie à la pandémie de la Covid-19, est cofinancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Ambassade des Pays-Bas en Algérie.

ALGÉRIE - BILAN - CORONAVIRUS

163 nouveaux cas, 136 guérisons et 4 décès

Cent soixante trois (163) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 136 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 113.255 dont 163 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2987 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 78.234 cas, a

précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 23 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

VACCIN SPUTNIK V

Poursuivre les contacts avec le partenaire pour le lancement du projet dans les plus brefs délais (Président)

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors du conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, la poursuite des contacts avec le partenaire russe pour le lancement du projet de production du vaccin Sputnik V en Algérie, dans les plus brefs délais. "Après avoir écouté un exposé présenté par le ministre de l'Industrie pharmaceutique sur la production locale du vaccin, M. Tebboune a ordonné la poursuite des contacts avec le partenaire russe pour faire

aboutir le projet de production du vaccin Spoutnik V en Algérie, dans les plus brefs délais", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Par ailleurs, le Président de la République a donné des instructions pour l'accélération des "procédures de soutien à l'investissement dans l'industrie pharmaceutique afin de réaliser les objectifs tracés de réduire les importations pharmaceutiques d'au moins 400 millions USD d'ici fin 2021, et de s'orienter vers l'exportation", précise la même source.



MÉDICAMENTS

L'Association ANPHA plaide pour une restructuration du secteur en concertation avec les professionnels

L'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA) plaide pour une restructuration du secteur du médicament à travers une approche inclusive qui associe tous les professionnels du secteur, selon un communiqué de cette association créée en 2020. L'ANPHA affirme que sa mission consiste à militer pour l'implication de tous les acteurs du secteur de la pharmacie afin de déterminer l'avenir de ce métier "Face aux sujets d'actualité, l'ANPHA réagit en appuyant sur l'importance de la restructuration de secteur du médicament et l'importance d'un climat apaisé, pour faire face aux tournants majeurs, et aux grandes évolutions mondiales", ajoute l'ANPHA. Elle estime par ailleurs que les réformes passent "impérativement" par la prise en compte du point de vue de tous les pharmaciens de différentes spécialités et secteurs d'activités professionnelles et les différentes générations de pharmaciens. "Les transformations majeures et les tournants qu'a

connu le secteur face à ces crises structurelles, économiques et sanitaires successives nécessitent un arbitrage via une intelligence collective, de manière à garantir les droits de tous les professionnels et à développer la profession pour la nouvelle génération de pharmaciens qui attendent leur chance pour trouver une place dans le secteur du médicament, en particulier ou dans le secteur de la santé, en général", souligne le communiqué. L'association considère que le développement de l'industrie pharmaceutique est la meilleure opportunité pour la création d'un plus grand nombre de débouchés pour le pharmacien, et pour impliquer le plus grand nombre possible de pharmaciens dans les multiples missions des établissements pharmaceutiques.

Elle estime par ailleurs que la révision des textes d'application qui régissent et organisent ces établissements pharmaceutiques est une étape importante qui ajouterait de nouveaux créneaux et de nouvelles

responsabilités au pharmacien. "Les réformes du secteur de la santé et la réforme hospitalière et les ateliers ouverts à cet effet doivent prendre en compte la redéfinition du pharmacien exerçant dans un établissement de santé, son rôle en tant qu'acteur essentiel de la chaîne de soin, et la recherche de la formule adéquate de complémentarité entre le pharmacien et le médecin traitant", préconise l'association, ajoutant que "ces réformes doivent également apporter en plus de transparence et de rigueur dans la gestion de certains dossiers.

Dans ce document, l'ANPHA a relevé les lacunes qui entravent le développement du secteur pharmaceutique en Algérie en évoquant notamment "le manque de compréhension du rôle du pharmacien, les problèmes administratifs et bureaucratiques qui pèsent sur les pharmaciens, le chevauchement entre les objectifs professionnels et syndicaux "qu'il faudrait absolument dépasser en respectant l'éthique de la pro-

profession et en encourageant la solidarité entre les professionnels de la pharmacie" a-t-elle recommandé. L'association a également évoqué les problèmes récurrents qui pèsent sur le secteur pharmaceutique, tels que les pénuries de certains médicaments, le manque d'organisation du secteur, l'absence d'une définition claire sur la responsabilité pharmaceutique et les relations entre les opérateurs, invitant les acteurs du secteur à organiser des ateliers de réflexions professionnelles et scientifiques pour tirer au clair toutes ces questions et sortir avec des solutions pratiques. Créé sous le slogan "Pharmacie de demain", l'ANPHA est une association socioéconomique et scientifique qui regroupe des pharmaciens de différents secteurs d'activité pharmaceutique. Selon ses membres, elle représente un espace d'échange des points de vue sur les questions ayant trait à la profession avec pour objectif de "maintenir l'honneur et les valeurs de la profession du pharmacien en Algérie".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Des brigades mixtes d'inspection pour contrôler les établissements pharmaceutiques (ministère)

Des brigades mixtes d'inspection, Industrie pharmaceutique-Commerce, seront chargées des contrôles au niveau des établissements pharmaceutiques, a indiqué lundi le ministre de l'Industrie pharmaceutique. "Des brigades mixtes d'inspection (Industrie pharmaceutiques-Commerce) seront chargées des contrôles nécessaires au niveau des établissements pharmaceutiques, et ce, suite à la décision retenue conjointement entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère

du commerce", a souligné le ministère dans un communiqué. Dans le cadre du plan d'action visant à assurer la disponibilité et l'accessibilité du médicament aux citoyens, le ministère de l'Industrie Pharmaceutique informe et rappelle à l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament (producteurs, importateurs et distributeurs en gros et pharmaciens d'officine) que certaines pratiques commerciales sont "strictement interdites". Il s'agit, précise le ministère, des pratiques com-

merciales susceptibles d'entraîner des tensions et ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national, telles les pratiques de retentions, de ventes associées (ventes concomitantes), de vente dites par packs ou selon le montant de la facture ou selon les quantités commandées. Ces agissements sont "passibles de sanctions administratives, financières et pénales" conformément à la législation en vigueur, avertit le ministère. Toute personne

victime de ces pratiques commerciales illégales concernant le médicament pourra désormais, avance la même source, porter directement à la connaissance du ministère de l'Industrie pharmaceutique sa réclamation via la boîte email "requetemedic@miph.gov.dz".

La réclamation doit porter l'identification du requérant et être accompagnée d'éléments informatifs permettant sa prise en charge, ajoute le ministère.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 2.531.448 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.531.448 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 114.050.170 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de dimanche, 5.680 nouveaux décès et 306.735 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.001 nouveaux morts, le Brésil (721) et le Mexique (458). Les Etats-Unis sont le pays le plus



touché tant en nombre de morts que de cas, avec 513.092 décès pour 28.605.953 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 254.942 morts et 10.551.259 cas, le Mexique avec 185.715 morts (2.086.938 cas), l'Inde avec 157.457 morts (11.112.241 cas), et le Royaume-Uni avec 122.849 morts (4.176.554

cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 191 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (190), la Slovaquie (185), le Royaume-Uni (181) et l'Italie (162).

L'Europe totalisait lundi à 11h00 GMT 852.569 décès pour 37.626.483 cas, l'Amérique latine et les

Caribes 678.450 décès (21.381.322 cas), les Etats-Unis et le Canada 535.083 décès (29.471.938 cas), l'Asie 256.364 décès (16.146.765 cas), le Moyen-Orient 104.318 décès (5.493.708 cas), l'Afrique 103.715 décès (3.897.601 cas), et l'Océanie 949 décès (32.353 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

Ce bilan a été révisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

TUNISIE

662 nouveaux cas positifs et 27 décès en 24 heures

Le ministère tunisien de la Santé a déclaré dimanche soir que 662 nouvelles infections au COVID-19 et 27 décès liés au virus avaient été enregistrés dans le pays au cours des dernières 24 heures.

Depuis l'apparition de la pandémie dans le pays le 2 mars 2020, la Tunisie totalise 233.277 cas confirmés de COVID-19 et 8.001 décès dus à la maladie. En date de samedi, 1.108 patients atteints du COVID-19 sont hospitalisés en Tunisie, dont 266 en soins intensifs et 102 autres sous respiration artificielle.

Le nombre total des patients rétablis du COVID-19 est de 198.006 en Tunisie, selon le ministère tunisien de la Santé.

INDE

Troisième phase de vaccination au profit des personnes âgées

L'Inde, qui a déjà administré plus de 14,3 millions de doses de vaccins anti-Covid19, a entamé lundi la troisième phase de vaccination au profit des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées de 45 ans souffrant de comorbidités.

L'Inde a lancé la plus grande campagne de vaccination au monde le 16 janvier dernier en commençant par le personnel de santé lors de la première phase et les agents en première ligne de lutte contre le Covid-19 dans la deuxième phase.

"Les citoyens pourront s'inscrire et prendre rendez-vous pour la vaccination, à tout moment et en tout lieu, en utilisant le portail Co-WIN 2.0 ou via d'autres applications informatiques telles qu'Aarogya Setu", a déclaré le ministère indien de la Santé dans un communiqué.

Les personnes présentant des comorbidités spécifiques devront présenter un certificat médical délivré par un médecin agréé au moment de la vaccination, ajoute la même source.

Et pour entamer cette troisième phase, le Premier ministre indien, Narendra Modi a reçu, lundi à New Delhi, la première dose du vaccin. "J'ai reçu ma première dose du vaccin COVID19 à AIIMS. Je fais appel à tous ceux qui sont éligibles à se faire vacciner. Ensemble, rendons l'Inde libre de Covid-19", a écrit M. Modi dans un tweet.

Selon des observateurs, le PM indien a choisi de se faire vacciner par le Covaxin pour répondre à l'hésitation affichée au sujet de ce vaccin local et qui avait fait l'objet d'une controverse en janvier dernier après avoir obtenu l'approbation réglementaire pour "une utilisation d'urgence".

La campagne de vaccination en Inde se déroulera désormais aussi bien dans des hôpitaux publics que privés.

Le vaccin sera administré gratuitement dans les hôpitaux publics alors que ceux qui souhaitent se faire vacciner dans un hôpital privé devront payer leur dose, fixée par le gouvernement à 250 roupies.

Un plafonnement des prix qui a suscité la colère de certaines sociétés pharmaceutiques à l'image de la société indienne Biocon, dont la présidente, Kiran Mazumdar, a critiqué le gouvernement pour avoir fixé le prix du vaccin COVID-19 à 250 roupies dans les hôpitaux privés, affirmant que les sociétés de vaccins "se sentent trahies" car ce prix est trop bas.

L'extension de la campagne de vaccination vise à couvrir un total de 300 millions de population "prioritaire" d'ici juillet à un moment crucial où plusieurs Etats assistent à une recrudescence des cas notamment le Maharashtra (ouest) qui abrite la capitale économique du pays, Mumbai.

L'Inde avait approuvé, début janvier, deux vaccins, le Covaxin développé localement par la société indienne Bharat Biotech, et Covishield d'Oxford/AstraZeneca, fabriqué par le Serum Institute of India.

APS

BRÉSIL

34.027 cas et 721 décès en 24 heures

Le Brésil a enregistré 34.027 cas et 721 décès liés au nouveau coronavirus (Covid-19) au cours des dernières 24 heures, pour un total de 10.551.259 cas et 254.942 décès, a indiqué lundi le ministère brésilien de la Santé. Le Brésil est le deuxième pays du monde après les Etats-Unis ayant enregistré le plus lourd bilan de décès liés au Covid-19, et se classe troisième en nombre de cas derrière les Etats-Unis

et l'Inde. Le pays enregistre actuellement en moyenne 121 décès et 5.021 infections pour 100.000 personnes, selon le ministère.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, est le plus touché par la pandémie avec 2.041.628 cas et 59.493 décès, suivi par celui de Rio de Janeiro, avec 583.044 cas et 33.080 décès. La deuxième vague du nouveau coronavirus a provoqué l'effon-

drement des systèmes de santé de la plupart des capitales régionales, obligeant les gouvernements régionaux à resserrer les restrictions et les mesures de distanciation sociale. En date de samedi, 6,5 millions de Brésiliens, soit plus de 3% de la population totale, ont reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, tandis que 1,9 million de personnes en ont reçu la seconde.

FRANCE

Le variant britannique représente 53% des cas positifs

Le variant britannique du Covid-19, considéré comme plus contagieux, représente désormais 53% des cas positifs en France, selon le directeur général de la Santé (DGS), Jérôme Salomon.

"Le criblage sur la très grande majorité des tests PCR positifs nous permet d'avoir une analyse très fine de leur répartition sur le territoire. Aujourd'hui, le variant britannique est majoritaire avec 53% des cas,

selon les derniers résultats", a indiqué le numéro deux du ministère de la Santé dans des déclarations au Journal du Dimanche (JDD).

Le pourcentage du variant anglais s'établissait à 3% début janvier, soit une hausse de quelque 50% en deux mois. Jeudi, lors du point-presse hebdomadaire, le Premier ministre Jean Castex avait indiqué de son côté que "le variant anglais concerne désormais à peu

près la moitié des personnes atteintes du Covid en France", annonçant par là même que vingt départements du pays qui connaissent une flambée de cas de contamination aux variants du virus ont été placés en "surveillance accrue".

Selon le directeur général de la Santé, le couvre-feu en vigueur en France depuis le 15 décembre "fonctionne très bien" et l'on "peut encore éviter le confinement

si tout le monde se mobilise", ajoutant que "c'est l'arme absolue quand la courbe explose, mais c'est une arme très lourde".

En raison d'une flambée de cas de contamination et de prolifération des variants du Covid-19, notamment le variant britannique, considéré plus contagieux, le gouvernement français a décidé de placer vingt départements "sous surveillance accrue".

ROYAUME-UNI

Plus de 20 millions de premières doses de vaccin anti-Covid

Plus de 20 millions de personnes au Royaume-Uni ont déjà reçu une première dose de vaccin contre le coronavirus, s'est réjoui dimanche le gouvernement, qui table sur la vaccination de masse pour sortir de la crise sanitaire.

Cette annonce intervient alors que le pays de 66 millions d'habitants, très durement frappé par la pandémie, s'inquiète de la détection sur son territoire d'un variant apparu à Manaus, au Brésil, considéré comme plus viru-

lent. "Vingt millions de personnes à travers le Royaume-Uni ont maintenant reçu le vaccin - une énorme réussite nationale", a souligné le Premier ministre Boris Johnson sur Twitter. Il a demandé à toute personne appelée à recevoir le vaccin de l'accepter, car "chaque injection fait la différence dans notre bataille contre le Covid". Se disant "absolument ravi" par cette nouvelle étape, le ministre de la Santé Matt Hancock a remercié "chacune des personnes qui s'est présentée

pour avoir une injection, car nous savons avec de plus en plus de certitude que le vaccin vous protège, protège votre communauté, et c'est aussi la voie de sortie pour nous tous".

"Il y a encore un long chemin à parcourir mais nous avançons à grands pas", a-t-il ajouté dans une vidéo publiée sur Twitter.

Selon des chiffres officiels publiés dimanche, 20.089.551 premières doses ont été administrées, le nombre de deuxièmes doses atteignant 796.132.

APHTES

6 FAÇONS DOUCES DE LES SOIGNER

Difficile de l'oublier quand il envahit un coin de la bouche, tant l'aphte est douloureux, même s'il est superficiel. Pour cicatriser rapidement et stopper la douleur, il y a les solutions douces.

Les aphtes sont de petites ulcérations de la bouche, rondes ou ovales, aux bords nets. Leur fond jaunâtre est entouré d'un liseré rouge qui témoigne de l'inflammation. Ni infectieux ni contagieux, ils provoquent une sensation de brûlure désagréable pendant au moins 5 jours. Ils guérissent spontanément en une dizaine de jours mais certaines solutions douces permettent de soulager la douleur plus rapidement.

#1 LES PROBIOTIQUES

En créant un meilleur environnement microbiotique dans la bouche, les probiotiques, notamment le *Lactobacillus paracasei*, évitent que des pathogènes viennent adhérer à la genévite et à l'aphte. Résultat, une diminution de l'inflammation, une meilleure restauration du biofilm sur la muqueuse et un moyen efficace de lutter contre les aphtes.

Comment les utiliser ?

En curatif : un comprimé ou un sachet contenant une ou plusieurs souches de probiotiques 3 fois par jour, après le brossage dentaire.

En prévention : 1 seul comprimé par jour.

#2 LES EXTRAITS DE RÉGLISSE ET DE SAUGE

L'extrait de rhizome de réglisse est bien pourvu en glycyrrhizine, aux propriétés puissamment anti-inflammatoires (de type corticoïde), cicatrisantes et antivirales. Il est également source de polysaccharides, à l'action immunostimulante, et de glabridine (flavonoïdes), aux vertus cicatrisantes, antitumorales et anti-inflammatoires. Quant à la sauge, elle contient beaucoup de tanins (dont l'acide rosmarinique), aux vertus astringentes, décongestionnantes et cicatrisantes, ainsi que des flavonoïdes (en particulier de la luteoline et de l'apigénol), anti-inflammatoires.

Comment l'utiliser ?

En bain de bouche : faites préparer



par votre pharmacien un EPS (extrait de plante sèche) de sauge sclérée et de réglisse, à parts égales. Diluez 1 cuillère à café (5 ml) dans un verre d'eau et faites un bain de bouche. Vous pouvez aussi préparer votre propre bain de bouche en laissant infuser 1 cuillère à soupe de feuilles de sauge officielle dans 25 cl d'eau chaude pendant 10 minutes. Laissez refroidir avant de faire un bain de bouche plusieurs fois par jour.

En application locale : en complément, imbibez un Coton-Tige et appliquez-en directement sur l'aphte, 3 fois par jour.

#3 L'HUILE ESSENTIELLE DE GIROFLIER

Antibactérienne et anti-inflamma-

toire, l'huile essentielle de giroflier agit sur la douleur et l'infection cutanée. En plus, elle est cicatrisante.

Comment l'utiliser ?

En application locale : dans 5 gouttes d'huile végétale d'argan (hydratante et apaisante), mettre 1 goutte d'huile essentielle (HE) de giroflier, 1 goutte d'HE de niacouli et 2 gouttes d'HE de lavande aspic ; appliquer avec un bâtonnet de coton, matin, midi et soir, jusqu'à la disparition des ulcérations.

En bain de bouche : 2 gouttes d'HE de giroflier et 3 gouttes de disper (dispersant). Verser le mélange dans un demi-verre d'eau chaude et faire un gargarisme avec ce mélange, 2 ou 3 fois par jour.

Le conseil en plus : pendant cette période, éviter l'alcool, les aliments gras, le tabac et les saveurs piquantes.

#4 LE DUO D'HUILES ESSENTIELLES DE LAURIER NOBLE ET DE MENTHE POIVRÉE

Riches en eugénol, l'huile essentielle de laurier noble est appréciée pour ses vertus analgésiques et anti-inflammatoires. Elle est également bien pourvue en 1,8-cinéole et en linalol aux propriétés antibactériennes, anti-infectieuses, anticancérogènes et antivirales. Quant à l'huile essentielle de menthe poivrée, elle est source de menthol (jusqu'à 50 %), aux propriétés cicatrisantes, anti-inflammatoires et surtout anesthésiantes.

Comment l'utiliser ?

En application locale : pour une efficacité renforcée, versez une goutte de chaque huile essentielle sur un Coton-Tige et tamponnez l'aphte, 4 à 6 fois par jour, juste avant de manger, pendant 5 à 8 jours, le temps qu'il cicatrise.

#5 LE BICARBONATE DE SOUDE

Grâce à ses propriétés cicatrisantes, antiseptiques et antiodolure, le bicarbonate de soude désinfecte et neutralise l'acidité.

Comment l'utiliser ?

En bain de bouche : versez 2 cuillères à café de bicarbonate alimentaire dans un grand verre d'eau. Rincer la bouche avec cette solution pendant quelques minutes après s'être lavé les dents, 2 ou 3 fois par jour.

Le conseil en plus : une bonne hygiène buccale est indispensable. Utilisez de préférence une brosse à dents souple pour ne pas blesser la bouche.

#6 LA PROPOLIS

La propolis est un ensemble de substances résineuses, gommeuses et balsamiques récoltées par les abeilles sur les bourgeons de certains végétaux. Cette résine est utilisée pour assurer l'étanchéité et l'asepsie de la ruche. Sa richesse réside dans la mul-

titude de ses composants (plus de 400) : flavonoïdes (des antioxydants), huiles essentielles, mais aussi oligoéléments (zinc, silice, fer), acides aminés... qui en font une substance aux nombreux bienfaits. Elle est anti-inflammatoire, cicatrisante, antiseptique, anesthésiante, purifiante.

Comment l'utiliser ?

Mâcher une barre de propolis purifiée, et la garder en bouche le plus longtemps possible, avant d'avaler ou jeter.

Appliquer sur l'aphte la solution huileuse de propolis, puis masser délicatement les ulcérations.

Faire un bain de bouche, 2 ou 3 fois par jour, avec la même solution de propolis « mélangée à un peu d'eau chaude.

Le conseil en plus : privilégiez les fruits et les légumes épluchés crus, cuits ou mixés (purée, compote...).

LES REMÈDES HOMÉO

L'homéopathie prend en compte la façon dont les symptômes s'expriment chez le patient, contrairement à l'allopathie, ce qui permet de proposer un traitement adapté à chaque situation. Les substances utilisées sont fortement diluées et n'entraînent pas d'effets secondaires.

Comment les utiliser

L'aphte est situé à l'intérieur des joues, il est blanc et douloureux : Borax 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour. Il est fissuré, douloureux, très sensible au chaud : Borax 5 CH et Nitricum acidum 5 CH, 5 granules de chaque, 3 fois par jour.

Il est blanc, accompagné d'hyper-salivation et de mauvaise haleine : Mercurius solubilis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les aphtes sont plus douloureux la nuit et la bouche est rouge foncée : Lachesis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les conseils en plus : supprimer certains aliments : fruits secs ou acides, épices, gruyères, tomates, agrumes, ananas, fraises, kiwis, noix.

COMMENT LIMITEZ LES RISQUES

On ne connaît pas l'origine exacte des aphtes. En revanche, il existe certains facteurs qui favorisent la poussée de ces petites ulcérations de la bouche. Quelques conseils pour limiter les risques.

Évitez certains aliments

Pas de chance si vous adorez les noix : elles seraient propices au développement des aphtes. Mais elles ne sont pas les seules.

Les raisins secs, le miel, les amandes, le gruyère ou encore les agrumes. Le tabac ou les épices, eux aussi, favoriseraient les poussées.

Prenez soin de votre bouche

- Lavez-vous les dents 3 fois par jour avec une brosse à dents souple.
- Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles

peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes mais aussi retarder leur guérison en agrandissant les ulcérations.

- Évitez de parler en mangeant : vous éviteriez ainsi de vous mordre les joues. Ces petites plaies sont également des facteurs de risque.

- Vos enfants sont jeunes et mettent souvent leurs doigts dans la bouche ? Veillez à

ce que leurs ongles restent courts et propres. Vous limiterez ainsi les bactéries.

- En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

Restez zen

Évitez le stress et le surmenage : il semblerait qu'eux aussi constituent un terrain favorable au développement des aphtes.

Ahptes, saignements ? Soulagés-les efficacement, durablement et naturellement !

Saignements des gencives, gonflements, ahptes... avez-vous sûrement déjà souffert de ces petits désagréments. Bonne nouvelle, vous pouvez vous soulager efficacement grâce à une solution naturelle innovante: Le Klirich®.

S'ils sont généralement bénins, les ahptes et les gingivites sont aussi fréquents. Des affections buccales qui peuvent en outre être très douloureuses et empocher le quotidien. Grâce à ses propriétés exceptionnelles qui aident à lutter contre les inflammations et favorisent la cicatrisation, le Klirich®, conçu justement pour calmer les douleurs buccales, est peut-être la solution. Il faut dire que la formule brevetée nous vient d'un chirurgien-dentiste, Dr Laurent Hadad, qui a strictement sélectionné les ingrédients qui en font l'efficacité. C'est de l'expertise de ce Docteur qu'est né ce produit innovant, fabriqué en France à base de composants naturels et d'extraits de plantes : clous de girofle, extrait de pépins de pamplemousse, fleurs de calendula, feuilles d'alchémille, curcumin.

A chaque symptôme, sa solution !

Respectueux de l'équilibre de la bouche, le Klirich® est également très facile à appliquer grâce à son format stylo. Sa texture filmogène permet une action prolongée, qui soulage immédiatement, sans piquer, de façon durable et naturelle. Deux stylos sont disponibles : le Klirich® SAIGNEMENTS est préconisé en cas d'inflammations buccales et de gingivites. De son côté, le Klirich® APHTES est plus particulièrement adapté en cas de lésions dans la bouche.

informatique.fr

QU'EST-CE QUI LES FAVORISE ?

La fatigue, certains aliments et même certains médicaments peuvent être à l'origine des ahptes qui apparaissent à l'intérieur des joues, sur la langue ou les lèvres. On vous dit comment faire pour les prévenir.

Généralement bénins, les ahptes n'en sont pas moins douloureux. Ces petits ulcères de la bouche apparaissent le plus souvent à l'intérieur des joues, sur les bords de la langue ou à l'intérieur des lèvres sans que l'on en connaisse vraiment la cause. Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser leur apparition.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DÉCLENCHANTS

Les problèmes dentaires : un appareil dentaire ou une prothèse mal ajustés peuvent créer un traumatisme dans la bouche qui dégénère en ulcère.

Certains aliments : noix, cacahuètes, gryère, fraises, tomates, citrons, ananas, figues sont connus pour déclencher des ahptes chez les personnes qui y sont sujettes. Les modifications hormonales : cycle menstruel et ménopause sont des périodes propices à l'apparition d'ahptes chez les femmes.

Certains médicaments : anti-inflammatoires non stéroïdiens, bêta-bloquants, antibiotiques ainsi que certains anticoagulants et les médicaments contre le paludisme sont montrés du doigt.

Le stress et la fatigue suffisent parfois à déclencher une poussée. L'arrêt du tabac provoque souvent l'apparition d'ahptes mais le phénomène est souvent temporaire.



EN CAS DE RÉCIDIVES FRÉQUENTES

En règle générale, les ahptes guérissent spontanément en 7 à 10 jours. Toutefois, certains remèdes maison permettent de réduire la douleur et d'accélérer la guérison.

Si vous en avez régulièrement, c'est peut-être que vous présentez certaines carences en fer, en zinc ou en vitamines du groupe B (

notamment B9 et B12). Votre médecin peut vous prescrire un traitement préventif à base de compléments alimentaires.

FEUT-ON PRÉVENIR LES APHTES ?

Surveillez vos menus en évitant soigneusement les aliments cités plus haut qui provoquent leur apparition.

Brossez-vous les dents avec une

brosse à dents souple qui évitera d'agresser les muqueuses buccales.

Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste. Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'ahptes. En cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les ahptes.

SOULAGEZ VOS APHTES DES BAINS DE BOUCHE MAISON

Difficile de manger normalement avec un apte ! Mais on peut essayer de soulager la gêne avec de vieilles recettes. Comme des bains de bouche préparés avec ce qu'on trouve dans son placard ou son jardin.

POURQUOI FAIRE DES BAINS DE BOUCHE ?

Les ingrédients utilisés dans les bains de bouche permettent de désinfecter et d'apaiser la douleur causée par les petites ulcérations des gencives. Pour profiter de vertus antiseptiques, on effectuera des bains de bouche au bicarbonate ou bien au thym frais.

pour obtenir un effet calmant, on complètera avec des sachets de thé. Les tanins du thé sont en effet connus pour assécher les muqueuses irritées.

COMMENT FAIRE DES BAINS DE BOUCHE MAISON ?

Pour le bicarbonate : mettre une cuillère à café de poudre de bicarbonate de soude dans un verre d'eau froide.

Infusion au thym : se procurer deux branches de thym frais (dans son jardin, chez le maraicher...). Les mettre dans une tasse. Verser de l'eau bouillante par-dessus.

Laisser infuser pendant plusieurs minutes. Filtrer. Attendre que cela refroidisse. Puis faire



des bains de bouche avec l'eau au thym plusieurs fois par jour.

Compresse au thé : appliquer les sachets de thé refroidi au contact de l'aphte plusieurs fois par jour.

L'ASTUCE EN PLUS

Répétez les aliments qui déclenchent des ahptes, en particulier les jours de stress ou de fatigue. Le plus souvent, il s'agit des fruits secs (noix...) du gryère, des épices. Parfois aussi des ananas, mais on en mange moins souvent !

SOUDAN

Des navires militaires américains et russes accostent à Port-Soudan

Un navire militaire américain a accosté à Port-Soudan lundi, au lendemain de l'arrivée d'une frégate russe dans ce même port stratégique soudanais de la mer Rouge où Moscou compte établir une base navale, selon des médias. L'arrivée du contre-torpilleur américain USS Winston S.

Churchill à Port-Soudan intervient dans un contexte de rapprochement entre Washington et Khartoum, après le retrait --fin 2020-- du Soudan de la liste américaine des Etats accusés de soutenir le terrorisme et la chute de l'ex-autocrate Omar el-Béchir en avril 2019.

Ce navire est "le second à s'arrêter au Soudan cette semaine", signe du "soutien américain à la transition démocratique" soudanaise, selon Brian Shukan, le Chargé d'Affaires des Etats-Unis au Soudan.

Arrivé le 24 février, l'USNS Carson City, un bâtiment de transport expéditionnaire rapide était lui "le premier navire de la marine américaine à visiter le Soudan depuis des décennies", a indiqué dans un communiqué l'ambassade américaine à Khartoum.

Ces étapes "soulignent la volonté" de l'armée américaine de "renforcer (son) partenariat renouvelé" avec les forces armées soudanaises.

Dimanche, la marine soudanaise accueillait déjà à Port-Soudan un bâtiment russe, la frégate Amiral Grigorovitch.

Une escale qui "fait partie du développement des relations diplomatiques" entre la Russie et le Soudan, a déclaré dimanche l'armée soudanaise.

Moscou a annoncé en décembre un accord avec Khartoum prévoyant la construction d'une base navale à Port-Soudan, qui servira comme "centre d'appui logistique" et pour des "réparations et des opérations de ravitaillement", selon le gouvernement russe.

TCHAD

Le principal opposant retire sa candidature à la présidentielle

Le principal opposant au Tchad, Saleh Kebzabo, a annoncé lundi qu'il retirait sa candidature à la présidentielle du 11 avril, ont rapporté des médias.

Saleh Kebzabo, à quatre reprise candidat malheureux contre le président sortant Idriss Déby Itno (grand favori pour un 6e mandat), a annoncé sa décision au lendemain d'une tentative d'arrestation à N'Djamena d'un autre candidat déclaré, qui s'est soldée par la mort de deux personnes à son domicile.

Condamnant dans un communiqué "l'attaque militaire du domicile de M. Yaya Dillo Djerou", le député de l'opposition dénonce "le climat d'insécurité qui entachera certainement la campagne électorale pour les candidats qui vont affronter celui du Mouvement patriotique du salut (MPS)", le parti de M. Déby.

En conséquence, le parti de M. Kebzabo, l'Union nationale pour la démocratie et le renouveau (UNDR) "décide de se retirer purement et simplement du processus électoral pour ne pas avoir à servir de caution à la mascarade qui se prépare sur une grande échelle", conclut le communiqué.

M. Kebzabo, deuxième de la dernière présidentielle en 2016 avec 12,8% des voix, avait annoncé le 12 février sa candidature pour le scrutin d'avril. M. Déby s'était emparé du pouvoir en 1990 après un coup d'Etat. M. Kebzabo, ancien journaliste, arrivé en troisième position à la présidentielle de 1996, s'était rallié au chef de l'Etat au second tour, avant d'entrer dans son gouvernement. Il y enchaînera les portefeuilles jusqu'à sa rupture avec le président en 1999, qu'il affrontera encore sans succès aux présidentielles de 2001, 2006 et 2016.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Accord de libre-échange UE/Maroc: la CJUE examine le recours du Front Polisario

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) se penchera, mardi, sur le recours en annulation de l'accord portant extension des Accords d'association et de libre-échange UE/Maroc au territoire du Sahara occidental, introduit par le Front Polisario, le 27 avril 2019.

La Cour de justice de l'UE a décidé de convoquer pour le mardi, 2 mars, une séance pour examiner le recours n (T-279/19) formulé par le Front Polisario contre la décision du Conseil de l'UE, en avril 2019, d'inclure, dans l'accord de libre-échange avec le Maroc, les territoires occupés du Sahara occidental, en violation flagrante et en contradiction avec le droit international et européen.

Deux audiences sont prévues mardi et mercredi devant la 9e chambre de la CJUE qui, "devrait rendre son délibéré dans plusieurs mois", a indiqué un porte-parole de l'institution établie au Luxembourg.

Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, avait introduit un recours en annulation de l'accord de libre-échange et l'accord de pêche signé le 28 janvier 2019 en ignorant les décisions de la CJUE, notamment de 2016 et 2018, et en violation du droit international.

Dans trois arrêts différents, la CJUE avait clairement souligné que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et tout accord des pays de l'UE concernant le Sahara occidental devra être conclu avec le Front Polisario.

Le 21 décembre 2016, la CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne pouvait y avoir d'activité économique sur le territoire

qu'avec le consentement du peuple du Sahara occidental.

Ces principes ont été confirmés par deux arrêts de 2018, pour la pêche et pour l'espace aérien.

Depuis, le Parlement européen a contourné cet avis en adoptant en janvier 2019 un texte étendant au territoire occupé les tarifs douaniers préférentiels octroyés par un accord signé en 2013 entre l'UE et le Maroc.

Stopper le pillage des ressources sahraouies

Le recours du Front Polisario, a pour objectif de stopper le "pillage des ressources naturelles" du territoire occupé, "principalement l'agriculture d'exportation, le phosphate, la pêche et le tourisme", comme l'a expliqué à l'avocat du Front Polisario Gilles Devers.

Selon lui, les "facilités d'accès au marché européen" contribuent au "maintien de la colonisation" marocaine.

Le but, à terme, pour le Front Polisario est aussi de faire partir les entreprises européennes installées illégalement au Sahara occidental.

Gilles Devers compte bien "faire triompher le droit international" dans les accords liant l'UE et le Maroc.

"Nous restons sur les mêmes bases juridiques, à savoir l'absence de souveraineté du Maroc, le droit à l'autodétermination, la représentativité du Front Polisario en sa qualité de mou-



vement de libération nationale", dit-il.

L'enjeu financier n'est pas négligeable: en 2019, le Maroc a exporté vers l'UE pour près de 435 millions d'euros de produits issus du Sahara occidental occupé, essentiellement du poisson, selon un document publié en décembre 2020 par la Commission européenne, qui ne donne aucun chiffre concernant le phosphate, une autre ressource des territoires occupés exploitée illégalement.

A ce titre, le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'UE, Oubi Bouchraya Bachir a qualifié les audiences de mardi et mercredi de "pas important" dans le processus de traitement des recours introduits par le Front Polisario.

Le diplomate sahraoui a expliqué que l'audience de mardi, sera consacrée à la production des moyens de défense orale par les deux parties en litige, en l'occurrence le Front Polisario et le Conseil de l'UE, soutenu par la France et un syndicat agricole marocain.

En outre, il a indiqué que l'étape à venir sera l'énoncé du verdict, attendu pour fin juin ou début juillet prochains.

Le diplomate sahraoui s'est dit optimiste quant à l'arrêt attendu.

Outre le droit inaliénable du peuple sahraoui consacré par la Droit internationale et africain, pour lui, "tous les signaux sont bons pour croire que la Justice européenne rétablira, encore une fois, le peuple sahraoui dans son droit".

Pour M. Oubi Bouchraya il existe deux points "importants" qui laissent les Sahraouis optimistes quant à la décision attendue de la CJUE.

Il s'agit, en premier lieu, des arrêts rendus par la CJUE en 2016 et 2018, "qui constituent une base à suivre par les magistrats" et, en second lieu, du fait que la Cour ait reconnu le Front Polisario partie tierce, non consultée, dans l'ancien Accord de libre échange et d'exonération douanière entre le Maroc et l'UE, a-t-il expliqué.

LIBYE

Comité militaire libyen (5+5) : "Syrie est prête à accueillir la session du Parlement"

Le Comité militaire mixte libyen (5 + 5) a déclaré, dimanche, que la ville de Syrte (Ouest) est prête pour accueillir la séance de la Chambre des représentants consacrée au vote de confiance au nouveau gouvernement.

La déclaration du Comité militaire a été faite via un communiqué deux jours après que le président de la Chambre des représentants de Tobrouk (Est) Aguilah Saleh, a appelé les parlementaires à tenir une session le

8 mars prochain dans la ville de Syrte pour accorder la confiance au gouvernement.

"Tous les membres du Comité ont assuré que le lieu de l'organisation de la session consacrée au vote de confiance au gouvernement, dans la ville de Syrte, était prêt et sécurisé".

Le 5 février dernier, le Forum de dialogue politique a élu une autorité exécutive intérimaire unifiée, dirigée par Abdelhamid Dbeibah, en tant que Premier ministre, dont la mission

principale est d'organiser des élections parlementaires et présidentielle, le 24 décembre 2021. Le nouveau gouvernement intérimaire en Libye s'est fixé douze (12) objectifs durant la période de transition.

Il ambitionne notamment "à assurer la souveraineté nationale à travers l'ensemble du territoire libyen, à sécuriser les frontières, à évacuer les mercenaires et les forces étrangères présents en Libye et à réunifier les institutions de l'Etat".

NIGERIA

7 morts dans des attaques contre des villages du nord-ouest du pays

Sept personnes ont été tuées et une autre blessée dans des attaques distinctes contre des villages dans l'Etat nigérian de Kaduna (nord-ouest), a indiqué lundi un officiel.

Les assaillants étaient des

bandits présumés ayant visé deux villages de la région du gouvernement local d'Igabi et un autre de la région du gouvernement local de Kajuru, a souligné Samuel Aruwan, commissaire de l'Etat chargé de la sécu-

rité et des affaires intérieures.

La personne blessée est en train d'être soignée dans un hôpital local, a-t-il dit, sans donner des détails supplémentaires.

Les forces de sécurité lo-

cales ont ouvert une enquête sur ces attaques, a ajouté M. Aruwan.

Cette région du Nigeria est en proie au banditisme, aux enlèvements et à d'autres activités criminelles depuis plusieurs années.

YÉMEN

L'ONU réclame 3,85 milliards de dollars pour prévenir la famine

L'ONU demande aux pays donateurs "une aide d'urgence de 3,85 milliards de dollars" pour venir au secours de près de 16 millions de personnes au Yémen, un pays qui est touché par la pire famine qu'ait connue le monde depuis des décennies.

Plus de 100 gouvernements et donateurs particuliers participent lundi à une conférence virtuelle de haut niveau - organisée par l'ONU en collaboration avec la Suède et la Suisse - pour appeler à un soutien international au peuple yéménite.

Le conflit, vieux de plus de six ans, a tué des dizaines de milliers de personnes et poussé des millions d'autres au bord de la famine: c'est la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU.

Dans un contexte de pandémie, la chute des financements de l'aide a empiré la situation.

L'ONU, qui n'a récolté que la moitié de l'aide nécessaire l'année dernière, a appelé lundi à un "financement immédiat".

"Pour la plupart des gens, la vie au Yémen est désormais insupportable.

La période de l'enfance est désormais un enfer.

Cette guerre est en train de faire disparaître toute une génération de Yéménites", a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

"Ce n'est pas le moment de se détourner du Yémen", a ajouté le haut diplomate cité dans un communiqué.

La pire crise humanitaire au monde

L'ONU compte notamment sur les pays du Golfe entourant



le Yémen pour recueillir les 3,85 milliards de dollars (environ 3,18 milliards d'euros), après avoir manqué de 1,5 milliard de dollars sur les 3,4 milliards nécessaires l'année dernière.

Les Emirats arabes unis se sont engagés vendredi à donner 230 millions de dollars.

Selon les derniers chiffres des Nations unies, plus de 16 millions de Yéménites, soit environ la moitié de la population de 29 millions d'habitants, seront confrontés à la faim cette année.

Près de 50.000 d'entre eux "meurent déjà de faim dans des conditions proches de la famine" et 400.000 enfants de moins de cinq ans pourraient mourir de malnutrition aiguë "sans traitement d'urgence".

En septembre 2020, l'ONU a révélé que l'aide essentielle avait été supprimée dans 300 centres de santé du Yémen en raison du manque de financement, et que plus d'un tiers de

ses principaux programmes humanitaires dans le pays avaient été soit réduits, soit complètement interrompus.

Douze organisations humanitaires, dont Save the Children, Oxfam et Action contre la Faim, ont mis en garde contre une "catastrophe" en cas de manque de financement.

"Avec cinq millions de personnes au bord de la famine et plus des deux tiers de la population du pays ayant besoin d'aide humanitaire ou de protection, la situation ne pourrait pas être plus urgente", ont-elles déclaré dans un communiqué commun.

Le Programme alimentaire mondial, prix Nobel de paix en 2020, a annoncé dimanche qu'il était lui-même "confronté à un manque de financement important".

Dialogue politique pour résoudre le conflit

La conférence se tient à un moment où les Etats-Unis cher-

chent à relancer le dialogue politique pour résoudre le conflit.

Washington a retiré le mouvement "Ansarullah" (houthis) de la liste des "organisations terroristes" et cessé de soutenir l'intervention militaire de la coalition menée par l'Arabie saoudite dans le pays depuis 2015.

Les houthis ont néanmoins intensifié leurs opérations contre les forces du gouvernement et l'Arabie Saoudite, alors que l'aviation saoudienne pilonne les positions des houthis dans le nord du Yémen, afin de contrer leur dernière offensive.

L'ONU a mis en garde contre un désastre humanitaire potentiel si les combats sanglants pour Marib continuent, rappelant qu'ils ont déjà mis "des millions de civils en danger".

La région, jusqu' alors relativement épargnée par le conflit, abrite de nombreux déplacés, dont des centaines ont dû récemment reprendre la fuite.

"Nous sommes à la croisée des chemins", a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock, selon le communiqué.

"Nous pouvons choisir la voie de la paix ou laisser les Yéménites sombrer dans la pire famine qu'ait connue le monde depuis des décennies".

AFGHANISTAN

L'émissaire américain pour l'Afghanistan rencontre le président Ghani à Kaboul

L'émissaire américain pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a rencontré lundi à Kaboul le président afghan, Ashraf Ghani, pour tenter de remettre sur les rails le processus de paix, menacé par les violences et l'incertitude entourant le retrait des forces étrangères.

Les deux dirigeants "ont évoqué les étapes à venir du processus de paix et souligné les efforts supplémentaires à accomplir pour l'accélérer", a indiqué sur Twitter une porte-parole de la présidence afghane.

M. Khalilzad a "réaffirmé que les Etats-Unis joueront un rôle productif afin d'amener la paix dans le pays", a-t-elle ajouté. Il s'agit de la première visite en Afghanistan de l'émissaire américain depuis qu'il a été confirmé dans ses fonctions fin janvier par le nouveau président des Etats-Unis Joe Biden.

Nommé par l'ex-président Donald Trump, ce diplomate de carrière avait été l'architecte de l'accord signé par Washington avec les talibans en février 2020 à Doha qui prévoit le retrait complet des troupes étrangères d'Afghanistan d'ici mai.

Cet accord avait aussi permis l'ouverture en septembre à Doha de pourp arlers de paix entre les insurgés et le gouvernement afghan. Mais les négociations sont au point mort, alors que l'insécurité a augmenté ces derniers mois dans le pays.

L'administration Biden a donc ordonné un réexamen de l'accord de Doha qui conditionnait le retrait américain à des garanties sécuritaires de la part des talibans et à leur engagement à couper tout lien avec les organisations terroristes comme "Al-Qaïda".

A Kaboul, M. Khalilzad a également rencontré Abdullah Abdullah, le président du Haut conseil pour la Réconciliation nationale, organisme gouvernemental qui supervise le processus de paix au Qatar. Les deux parties "ont discuté des pourparlers de Doha et du réexamen par l'administration américaine de l'accord entre les Etats-Unis et les talibans, ainsi que des moyens de parvenir à un règlement politique négocié en Afghanistan", a indiqué une porte-parole de M. Abdullah. M. Khalilzad devait ensuite se rendre au Qatar pour y rencontrer des responsables talibans, ainsi que dans plusieurs pays de la région qui n'ont pas été précisés par le département d'Etat américain.

Depuis quelques mois, pas une journée en Afghanistan ne se passe sans l'explosion d'une bombe, des attaques contre les forces gouvernementales ou une tentative d'assassinat ciblé contre une personnalité de la société civile. Les talibans ont prévenu que si Washington devait revenir sur l'accord de Doha, ils reprendraient leurs attaques contre les forces américaines, suspendues depuis lors.

APR

IRAN - NUCLÉAIRE

Les inspections ne sauraient être "une monnaie d'échange" dans les négociations (AIEA)

Le travail d'inspection "doit être préservé" et ne saurait être utilisé comme "une monnaie d'échange dans les négociations" diplomatiques sur l'accord nucléaire iranien, a déclaré lundi le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Rafael Grossi s'exprimait à Vienne au premier jour d'un Conseil des gouverneurs, alors que face aux rumeurs de résolution de l'AIEA, l'Iran a menacé, dans une note informelle, de "mettre fin" au compromis bilatéral technique conclu le 21 février pour permettre à l'agence de maintenir une surveillance, bien que réduite, de son programme nucléaire. L'Iran a suspendu la semaine dernière certaines inspections, faute d'avoir

obtenu la levée des sanctions qui avaient été rétablies par l'ancien président Donald Trump. Rafael Grossi a décrit cette mesure comme une "perte immense", même si les inspections se poursuivent correctement pour vérifier la nature pacifique du programme nucléaire iranien: "pour l'instant, tout va bien" sur ce plan-là, a-t-il dit.

Selon les termes de l'accord signé avec l'AIEA, Téhéran s'est ainsi engagé à fournir l'ensemble des données des caméras et autres outils de contrôle si les sanctions sont levées d'ici à trois mois.

Le nouvel hôte de la Maison Blanche, Joe Biden, a promis de revenir dans le giron du pacte nucléaire de 2015 "si" l'Iran respectait à nouveau ses engagements.

Face à cette nouvelle donne, "j'ai jugé important de donner plus de temps à la diplomatie", a expliqué M. Grossi, appelant à ne "pas baisser les bras au bout de 7 ou 8 jours".

"Je demande à tous de mener des discussions constructives et de préserver le travail de l'agence", a-t-il insisté. Les Européens examinent la possibilité de faire voter une résolution pour exprimer leur vive inquiétude et rappeler à l'ordre l'Iran, selon des sources diplomatiques.

Le dernier avertissement de l'AIEA remonte à juin 2020 face au refus de la République islamique d'autoriser l'inspection de deux sites suspects. Il s'agissait de la première résolution critique depuis 2012.

FRANCE

L'ex-président Nicolas Sarkozy condamné à 3 ans de prison dont un an ferme

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, au pouvoir de 2007 à 2012, a été condamné, lundi, à trois ans de prison dont un an ferme pour corruption et trafic d'influence, devenant le deuxième chef d'Etat condamné sous la Ve République après Jacques Chirac en 2011.

M. Sarkozy, qui était présent à l'audience dans ce procès de l'affaire dite "des écoutes", n'ira toutefois pas en prison, aucun

mandat de dépôt n'ayant été requis, et les peines de moins de deux ans étant systématiquement aménagées en France.

Le tribunal correctionnel a estimé qu'un "pacte de corruption" avait été conclu entre l'ex-président aujourd'hui âgé de 66 ans, son avocat Me Thierry Herzog et l'ancien haut magistrat Gilbert Azibert, ses deux co-accusés également condamnés à trois ans de prison dont un ferme. Le 8 décembre, le

parquet national financier (PNF) avait requis contre Nicolas Sarkozy quatre ans d'emprisonnement dont deux ferme, en estimant que l'image présidentielle avait été "abîmée" par cette affaire aux "effets dévastateurs". M. Sarkozy était accusé d'avoir tenté d'obtenir en 2014, par l'entremise de Me Herzog, des informations secrètes auprès de Gilbert Azibert, alors haut magistrat, dans une procédure concernant la saisie de

ses agendas en marge de l'affaire Bettencourt. Des informations qui devaient être délivrées par le magistrat en échange d'un coup de pouce pour un poste de prestige à Monaco.

C'est la première fois qu'un ancien président est condamné à la prison ferme en France. En 2011, Jacques Chirac avait été condamné dans un dossier d'emplois fictifs, mais à deux ans de prison avec sursis.

ŒUVRE - ÉVOCATION

L'oeuvre de Mammeri, une source d'inspiration, un déclic et une référence

L'oeuvre de Mouloud Mammeri constitue "une source d'inspiration", "un déclic" et "une référence", ont considéré des écrivains dimanche à Tizi-Ouzou rencontrés à l'occasion des activités commémorant le 32ème anniversaire de sa disparition.

"Tout dans la vie de Mammeri est source d'inspiration", soutient Akli Derouaz. L'homme, poursuit-il, "a consacré sa vie à ouvrir des pistes qui ont permis à des générations d'avoir une vision et de se situer sur tous les plans".

Derouaz, rappellera à ce propos, "le courage de l'écrivain, qui s'est attaqué aux citadelles de l'empire colonial, et ses positions, lui ont valu d'être destiné à la potence avant d'être sauvé in extremis". Il citera aussi les positions de Mammeri "très claires concernant l'indépendance de l'Algérie, la manipulation de la culture et de la langue et son opposition à tous les feux destructeurs des liens sociaux au sein du peuple algérien". En tant qu'écrivain, il souligne que Mammeri "n'est pas une source d'influence mais d'inspiration".

Il était "un passeur d'idées plongé dans les entrailles de la société algérienne, et du coup, on ne peut échapper à son esprit". Lynda Hantou, auteur en tamazight, considère, pour sa

part, que Mammeri est "un déclic". "Ilya chez chaque écrivain une part de l'influence de Mammeri qui constitue le déclic original, et ce, en montrant la possibilité de transposer notre culture orale dans l'écriture, mais aussi, la nécessité de le faire", a-t-elle soutenu. A ce propos, a-t-elle noté, Mammeri "a été en avance sur son temps, il avait compris que l'oralité va être fatale pour les langues et anticipé le contexte actuel de mondialisation qui n'offre pas de place à la culture orale qui est menacée de disparition".

Hantou, affirme, à ce propos, que son roman "isseflan tudher" (Les sacrifiés de la vie), a été entamé en français avant d'abandonner et de se décider à l'écrire en tamazight suite à l'interpellation de certains amis.

Pour sa part, Djamel Lacey, qui a traduit le roman "Le sommeil du juste" de Mammeri en tamazight, ce dernier demeure "la référence pour tout écrivain en tamazight, étant celui qui a posé les premiers jalons et les règles, grammaticales et syntaxiques, de cette langue".

Son influence, ajoute-t-il, "est indéfinissable et nul ne peut s'y soustraire, car son oeuvre, diversifiée et abondante, au-delà de son apport linguistique, interpelle aussi sur tous les aspects du vécu national".

APS

AUDIOVISUEL

ARAV : les chaînes audiovisuelles appelées à "veiller à la probité" des débats

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a averti, dimanche, les chaînes d'information audiovisuelles à "l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats loin de l'insulte, l'invective et l'attaque à la vie privée des personnes, qu'elles soient toujours ou pas en postes", indique un communiqué de l'Autorité.

"L'ARAV avertit, encore une fois, l'ensemble des chaînes d'information audiovisuelles à l'impératif de veiller à la probité des programmes de débats loin de l'insulte, l'invective et l'attaque à la vie privée des personnes, qu'elles soient toujours ou pas en postes et quel que soit le prétexte", souligne la même source qui appelle au "respect du cadre objectif du programme et ce qui intéresse le téléspectateur". Le communiqué de l'ARAV intervient en réponse à une plainte déposée, le 22 février, par le ministre de la Jeunesse et des Sports contre la chaîne TV Ennahar pour "campagne de diffamation et d'attaque contre sa personne et contre les membres de son département" à travers l'émission "Dakhel 18" (Dans les 18m).

"Après visionnage de l'émission et confirma-



tion de + l'attaque contre le ministre et son instance, l'ARAV a adressé une convocation pour explications à la chaîne, dont le représentant a reconnu l'erreur et a présenté des excuses, s'engageant à ce que ce genre de dérapage ne se reproduise plus", précise la même source.

Rappelant que la liberté de la presse "est une liberté responsable mais non absolue", l'ARAV affirme que "combien même elle (liberté de la presse) ouvre le champ au débat, dans le cadre de la critique constructive et des règles de déontologie, de n'importe quelle question, elle ne

saurait être un moyen de dénigrement, de diffamation ou d'insulte". En conclusion, l'ARAV met en garde, dans son communiqué, contre des mesures pénales conformément à la loi en cas de non-respect des règles du droit public, de la loi relative à l'activité audiovisuelle et la déontologie.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR - DAÏRA DE BECHAR -
COMMUNE DE BECHAR
ADRESSE PLACE 1ER NOVEMBRE
NIF / 096008019039232

Avis rectificatif de l'attribution provisoire du marché

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bechar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021 paru dans le quotidien DKNEWS et ELMOWATIN en date du 11/01/2021 pour : - MARCHÉ A COMMANDE EN QUATRE (04) LOTS : - LOT 01 : Viande rouge fraîche (veau) + Poulet frais vidé + œufs frais – LOT 02 : Fruits et légumes frais – LOT 03 : alimentation générale - LOT 04 : Pain courant pour rectificatif de l'attribution provisoire du marché paru dans le quotidiens DKNEWS et ELMOWATIN en date du 04/02/2021 : Laidli Messaoud attribue de lot 01 : Viande rouge fraîche (veau) + Poulet frais vidé + œufs frais au lieu de Gasmî Yaiche suite procès-verbal de la réunion de la commission des marchés publics communal en date du 24/02/2021.

AMAZIGHITÉ - LANGUE

Bechar : vers l'officialisation du "Korandji" comme axe de recherches académiques (HCA)

Le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a annoncé dimanche à Bechar que le HCA va inscrire le "Korandji", parler de l'oasis de Tabelballa (382 km au sud de Bechar), comme axe de recherches scientifique et académique "Nous allons contribuer à la description de ce parler (unique en Algérie, ndlr) avec la contribution des universités de Bechar et Adrar ainsi que d'une équipe de spécialistes nationaux dans ce domaine pour sa valorisation", a indiqué Si Hachemi Assad à la presse, en marge de sa visite de travail dans la région de Bechar. "Le Haut commissariat à l'amazighité va également contacter la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique pour inscrire le Korandji comme axe de recherche au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (ACALAN), ce parler reflétant la continuité naturelle spatio temporel très peu étudiée entre l'Algérie et les régions subsahariennes sur des milliers d'années", a-t-il souligné. "Le vocabulaire Korandji, qui

est un mélange de songhaï (langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest, ndlr), d'arabe et de tamazight, doit être valorisé et préservé", a ajouté M. Assad. S'agissant de l'enseignement de tamazight dans la wilaya de Bechar, assuré dans huit écoles primaires, soit à 776 élèves encadrés par (7) enseignants spécialisés, le SG du HCA a plaidé pour "la généralisation de l'enseignement de cette langue nationale, la révision de la loi cadre du système éducatif national et l'intégration de l'enseignement de tamazight, langue maternelle de nombreux Algériens, dans la politique globale du système scolaire". "Il est inconcevable qu'une langue étrangère soit enseignée à nos élèves avant une langue nationale", a-t-il estimé, affirmant que "l'objectif est de mettre au diapason les lois de la République avec la réalité sociologique de notre pays et ce en conformité avec les constantes nationales énumérées dans la dernière Constitution".

"Il s'agit aussi de redonner une nouvelle dynamique à la généralisation graduelle de l'enseignement de la langue nationale tamazight sur l'ensemble du territoire national", a souligné M. Assad. Aussi, il a

annoncé qu'une rencontre sur la "carte linguistique de Tamazight" en Algérie sera organisée prochainement à Adrar, avec la participation de tous les professionnels du domaine dans le but de mettre en place "une stratégie pour le développement et la valorisation de la langue amazighe en Algérie". Le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité a souligné, également, que l'enseignement de la langue amazighe connaît une évolution au niveau national. Rappelant que le nombre d'enseignants de tamazight au niveau national est passé d'environ 233 durant l'année scolaire 1995-1996, à 1.902 enseignants en 2014-2015 pour atteindre en 2021 plus de 3.700 enseignants, il a salué la volonté de l'état à la généralisation de cette langue nationale. Auparavant M. Si El Hachemi Assad a visité trois écoles primaires dans la commune de Bechar, où il a fait part de sa décision de renforcer leurs fonds de lecture en différents ouvrages littéraires dans les deux langues nationales. Il a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par une séance de travail avec les responsables et cadres locaux de la direction de l'Education.

UNIVERSITÉ - MATHS - HOMMAGE

USTHB : l'apport scientifique et les valeurs morales de feu Abdelkader Khelladi soulignés (hommages)

L'apport scientifique et les valeurs morales ayant caractérisé le Professeur Abdelkader Khelladi, l'illustre mathématicien décédé le 6 janvier dernier à l'âge de 76 ans, ont été soulignés, lundi à Alger, lors d'un vibrant hommage en sa mémoire.



"Je retiens du Pr Abdelkader Khelladi l'homme intègre qui n'a jamais marchandé avec la rigueur. L'université algérienne peut être fière de lui", a déclaré le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, en sa qualité d'universitaire, lors du recueillement organisé par l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène (USTHB).

Tout en rappelant que le défunt a été "l'un des membres fondateurs" de cette université, le ministre a ajouté que le concerné "fait partie de cette race d'individus qui ont œuvré pour l'Algérie", déplorant que "son caractère entier l'ait empêché de faire passer les belles idées qu'il avait pour son pays".

Et de convier les jeunes générations à "prendre le témoin, en misant sur la matière grise et la création des richesses pour donner à l'Algérie l'a dimension qui lui sied", tout en plaçant pour "un retour à la légitimité des compétences et du savoir, la rente pétrolière n'étant pas éternelle".

Intervenant en visioconférence, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a assuré qu'"en la perte du Pr Khelladi, c'est l'ensemble de l'université algérienne qui perd un de ses piliers,

un enseignant, un chercheur, un encadreur et un académicien", rappelant que c'est à lui que l'USTHB doit l'introduction de la discipline de la "Recherche opérationnelle".

Et de relater ce qui a également marqué la personnalité de feu Khelladi, à savoir "la rigueur, le respect de l'engagement ainsi que le dévouement au travail", de même que sa "doigté à animer des rencontres scientifiques de niveau, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger".

"Ses interventions étaient empreintes de simplicité et d'attrait. Sa modestie et sa grande moralité ont fait de lui un être apprécié et respecté de tous", a poursuivi le ministre, rappelant les nombreuses distinctions étrangères ayant auréolé le parcours professionnel du défunt.

Pour sa part, le Recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, a tenu à relever "le nombre de cadres, devenus formateurs à leur tour, ayant été formés par le Pr Khelladi, et dont certains de haut niveau e n Algérie et à travers le monde".

"Le Pr Khelladi avait mis toute son énergie pour que l'Algérie soit une nation développée. Aussi, l'hommage qui lui est rendu, ce jour, est peu de choses devant ce qu'il a donné à pays.

C'est un grand homme que

nous perdons", a-t-il poursuivi, avant de faire savoir que bien qu'il ait pris sa retraite en 2018, le défunt a gardé un lien avec l'Université en publiant, la veille de son décès, une analyse dans la presse intitulée "Nouvelle Algérie, nouvelle Université".

D'autres hommages ont été rendus par des représentants de la communauté scientifique ayant été au plus près du lumineux parcours scientifique, académique et administratif du mathématicien, mettant tous en avant, outre ses qualités professionnelles, la probité de sa personne.

Fils de Chahid, Abdelkader Khelladi avait entamé ses études universitaires à Alger, puis devenu enseignant à l'USTHB, avant d'être détaché de 1983 à 1985 à Grenoble où il fut un des piliers de la coopération entre cette université et plusieurs équipes de l'Association d'Informatique et Mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG).

Il a notamment été président du Conseil scientifique de la Faculté de Mathématiques de l'USTHB de 1994 à 2003, président de l'Association des Mathématiciens algériens (AMA) de 1994 à 2000 et directeur du Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST).

Pour mieux immortaliser le nom du défunt Abdelkader Khel-

ladi, la salle de conférences de la Faculté de Mathématiques de l'USTHB a été baptisée du nom de cette figure algérienne du savoir, à la dimension internationale.

INTERNET - DONNÉES PERSONNELLES Facebook déboursa 650 millions de dollars pour clore un litige sur la vie privée

Un juge fédéral américain a donné son approbation finale au paiement par Facebook de 650 millions de dollars pour mettre fin à un litige sur la protection de la vie privée opposant le groupe californien à 1,6 million d'utilisateurs de l'Illinois. La décision a été rendue vendredi, selon le document consulté dimanche. Un avocat de Chicago, Jay Edelson, avait poursuivi Facebook en 2015, alléguant que le réseau social avait recueilli illégalement des données biométriques pour identifier des visages, en violation d'une loi de l'Illinois (centre) sur la protection de la vie privée datant de 2008. Fin janvier 2020, Facebook avait accepté de payer 550 millions de dollars après avoir échoué à obtenir un non-lieu dans cette procédure qui avait pris la forme d'une "class action" (procédure en nom collectif) en 2018 après la plainte initiale déposée en 2015.

Mais en juillet 2020, le juge de l'affaire, le juge de district James Donato, avait estimé que ce montant était insuffisant. Au cours du procès, il était apparu que Facebook stockait des données biométriques sans le consentement des utilisateurs, en violation de la loi de l'Illinois. En 2019, Facebook avait proposé que la fonction de reconnaissance faciale soit optionnelle uniquement. Selon M. Donato, le règlement est "historique" et représente une "victoire majeure pour les consommateurs dans le domaine très controversé de la confidentialité numérique". "Il s'agit de l'un des plus gros règlements jamais trouvés pour un litige concernant une violation de la vie privée", a-t-il également commenté, précisant que les plaignants recevront une indemnité d'au moins 345 dollars chacun. Facebook n'était pas immédiatement joignable pour commenter cette décision.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2021
NIF : 000247015005258

- La Direction des Equipements Publics De La Wilaya De Ghardaia lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales au vue de REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DES MIGRANTS CLANDESTINS A HASSI EL GARA-EL MENEAA.

- LOT N°01 : STRUCTURES D'ACCUEILS.
- LOT N°02 : LES LOCAUX TECHNIQUES.

Toute entreprise intéressée peut soumissionner dans un ou plusieurs lots peut bénéficier un ou plusieurs en fonction des moyens humains et matériels pour chaque lot.

* Les soumissionnaires à certaines conditions minimales d'éligibilité.

Le présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux candidats soumissionnaires ayant:

- Capacités professionnelles :
- LOT N°01: Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale bâtiments catégorie (04 ou plus) quatre ou plus avec le code charpente métallique en cours de validité.
- LOT N°02: Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale bâtiments catégorie (03 ou plus) trois ou plus en cours de validité.
- Capacités Techniques :
- Références professionnelles :
- LOT N°01: Avoir réalisé au moins un projet de catégorie «C ou plus» conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié portant modalité d'exercice et rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment (au montant supérieur ou égal 200 000 000 DA ou plus) justifié par attestation ou attestation de bonne exécution.
- LOT N°02: Avoir réalisé au moins un projet de catégorie «B ou plus» conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié portant modalité d'exercice et rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment justifié par attestation ou attestation de bonne exécution.
- Les attestations délivrées par un maître d'ouvrage public.
- Moyens matériels (LOT01) :
- Crue mobile justifiée par (cartes grises+ assurances valides).
- Moyens humains (LOT01.02) :
- Technicien supérieur ou deux ou licence ou plus en: génie civil ou charpente métallique ou bâtiment ou Architecte ou titre équivalence justifié par : diplôme + Attestation d'affiliation à la CNAS (validé) (expériences au moins 05 cinq années).
- Capacités financières :
- LOT N°01: Avoir réalisé un meilleur chiffre d'affaire dans l'une des trois (03) dernières années (2019-2018-2017) : supérieur ou égale à 200 000 000 DA.
- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements d'ordre technique auprès de La Direction des Equipements Publics GHARDAIA (si le registre de retrait des cahiers des charge ne contient pas le nom et le cachet et la signature de l'entreprise, l'entreprise sera éliminée).
- Les soumissionnaires constitués des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnés des pièces exigées (voir l'article II, paragraphe 1B), devront être déposés au secrétariat De La Direction des Equipements Publics Rue MAAMAR ROUANI, T.E.M, wilaya de GHARDAIA.
- Les offres techniques, financières et dossier de candidature doivent être distinctives et continues dans les plis séparés avec indication pour chaque pli (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre avec exigence de capacités minimales n° ... »

« REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DES MIGRANTS CLANDESTINS A HASSI EL GARA-EL MENEAA.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres (21) vingt un jours).

- Le dépôt des offres se fait pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres (21 jours et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale (08:00 à 14:00 heures) le.....

- L'ouverture des plis se fera en séance publique à 14:30 au siège de la Direction des Equipements Publics, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

DK NEWS **Anep : 2116003945 du 02/03/2021**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N° 03 /2021
N° FISCAL :096207019069519

Le président de l'APC de Biskra lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra

Les intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC site au: RUE OKBA IBN NAFAA -Biskra-Contre paiement de : 2.000,00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 03 L'objet de l'appel d'offres concernant Assurance Des Biens Meubles Et Immeubles Flotte Véhicules Et Responsabilité Civile Communale De La Commune De Biskra »

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3. Copier des statuts pour les sociétés
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Tout document d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
- A. Capacités professionnelle : «registre de commerce électronique contient le code d'activité»
- B. Capacités financières moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (Tableau des résultats financiers pour les trois années dernière légalisé par commissaire aux comptes et la direction des impôts)
- C. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
6. Copier de casier judiciaire de gestionnaire en cours de validité 03 mois.
7. Copier de Mises à jour CASNOS, CNAS en cours de validité.
8. Copies d'Extraits de réles apurés et avec échéance
9. Copier d'immatriculation fiscale et statistique (NIF + NIS)
10. Copier des comptes sociaux pour les sociétés pour l'année 2018

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

1. Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée, datée et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2. Déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée
3. tout document permettant d'évaluer l'offre technique

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

1. Lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée
2. Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée et datée
3. devis quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée et datée

Le dépôt des offres est fixé le dixième jours (10) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP 0 parier DE 08 :00 à 13.30 H, au bureau de commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la commune de Biskra. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 03 mois plus le délai de préparation des offres à compter de la date la première parution de l'appel offres, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14,00 h au siège de l'APC de -Biskra -

DK NEWS **Anep : 2116003835 du 02/03/2021**

BASKET / DÉBUT DE LA SUPER-DIVISION

La FABB propose le 17 avril, les clubs divisés

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a proposé aux présidents des clubs de la Super-Division, réunis dimanche à Alger, la date du 17 avril pour débiter la nouvelle saison et une formule de compétition composée de quatre poules de cinq équipes chacune.

À l'issue de cette troisième réunion entre la FABB et les clubs de la Super-Division, aucune décision finale dans l'optique d'une reprise de la compétition n'a été trouvée, puisqu'une partie des clubs souhaite reprendre le championnat, alors que l'autre partie, minée par des problèmes financiers et la fronde des joueurs, opte plutôt pour une nouvelle saison blanche.

Face à cette impasse, le président sortant de la FABB, Rabah Bouarif, a indiqué à l'APS que son instance allait adresser un courrier officiel aux clubs afin de confirmer leur engagement pour le démarrage de la saison avec cette formule de compétition inédite, répartissant les 20 clubs de la Super-Division en quatre groupes, afin de garantir une quinzaine de matchs pour chaque équipe.

"Cette compétition n'est pas un championnat classique. C'est une compétition qui va se dérouler d'une manière à permettre aux joueurs de reprendre l'activité sportive. Il n'y aura pas de sanctions pour les clubs qui déclarent forfait", a-t-il assuré. Afin de venir en aide aux clubs en-



glués dans des problèmes financiers, le président de la FABB, candidat à un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, a indiqué avoir saisi le ministère de la Jeunesse et des Sports pour apporter "une aide d'un million et demi de dinars à chaque club afin que la nouvelle saison puisse démarrer".

Réunion entre présidents de club samedi prochain

Divisés sur une éventuelle reprise de la compétition, les présidents de club ont convenu à se réunir samedi prochain à Bordj Bou Arréridj pour

prendre une décision collective qui arrange toutes les parties. Le président de Rouiba CB, Halim Tmezouert, a déploré "la gestion du basket en Algérie", mais opte pour une reprise du championnat "afin de sauver ce qui reste et permettre aux joueurs de rester compétitifs en vue des prochaines saisons".

"Nous traversons une situation de crise due à la situation sanitaire, mais nous devons trouver des solutions à l'image de nos voisins tunisiens et marocains, qui ont repris la compétition malgré les difficultés financières", a-t-il déclaré.

Dans le même sillage,

le président de l'USM Alger, Abdelhamid Khebaz, a proposé d'organiser des réunions de sensibilisation avec les joueurs afin de les convaincre à reprendre la compétition.

"Les joueurs sont les premiers concernés par cette reprise. Ils n'ont pas perçu leurs indemnités depuis plus d'un an, mais ils sont d'accord pour reprendre le championnat, si on leur accorde plus de considération", a-t-il assuré.

De son côté, le président de l'US Sétif, Abdeslam Djeroudi, a estimé qu'"une reprise de la compétition avec une formule qui s'établira sur quatre mois, va amplifier les problèmes financiers des clubs". "Je suis partisan de reculer pour mieux sauter. Je pense qu'il faut faire l'impasse sur cette saison afin de reprendre en septembre prochain avec une meilleure visibilité et une stratégie bien définie", a-t-il déclaré.

La FABB avait décrété en juillet dernier une saison blanche pour 2019-2020, "sans titre, ni accession de l'exercice 2020 ainsi que le bilan quadriennal 2017-2020. Les travaux de l'AGO ont été mar-

KARATÉ DO

Un stage d'arbitrage les 19-20 mars à Mascara (Fédération)

Un stage de formation pour arbitres de karaté do sera organisé les 19-20 mars courant à Mascara, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAK).

"Ce stage est ouvert aux arbitres des 48 wilayas et sera dirigé par l'expert international Saïd Kermiche" a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Une initiative qui s'inscrit dans le projet de l'instance pour le développement de la discipline, dont les arbitres font partie intégrante et qui mérite donc tout autant que les athlètes et les entraîneurs, de parfaire leur formation.

À ce propos, la FAK a programmé un autre stage, destiné aux techniciens, et qui se déroulera les 4, 5 et 6 mars à Ghardaïa, sous la direction des experts : Abdelkader Ladjel (8e Dan) et Idiri Abdelhakim (6e Dan).

TENNIS / CLASSEMENT WTA (DOUBLE)

Gain de 21 places pour l'Algérienne Ibbou (762^e)

L'Algérienne Inès Ibbou a gagné 21 places dans le nouveau classement mondial (Double) de la Women's Tennis Association (WTA) et occupe désormais le 762^e rang, selon la dernière actualisation dévoilée lundi.



Même en simple, l'ex-championne d'Afrique junior a enregistré une petite progression cette semaine, mais elle a été moins importante qu'en double, puisqu'elle n'a gagné qu'une seule place, pour se positionner au 570^e rang.

La hiérarchie du simple est toujours dominée par l'Australienne Ashleigh Barty, devant la Japonaise Naomi Osaka (2^e) et la Roumaine Simona Halep (3^e). Ibbou (22 ans) avait fait du surplace pendant quelques semaines, avant de perdre deux rangs, car restée sans compétition pendant plus d'un mois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Mais les bons résultats qu'elle a obtenus depuis qu'elle a repris du service, particulièrement en double, lui ont permis de récolter suffisamment de points pour réussir cette belle remontée au classement mondial de la WTA.

JO-2020

Les frontières japonaises bientôt rouvertes aux athlètes étrangers

Les frontières japonaises pourront être bientôt rouvertes aux athlètes étrangers, après la levée de l'état d'urgence, lundi, dans six préfectures de l'archipel et l'amélioration de la situation sanitaire, ont rapporté des médias locaux.

Selon Kyodo News, le feu vert pourrait être donné aux sportifs de haut niveau à partir du début de la semaine prochaine et concernerait également les sportifs japonais installés à temps plein à l'étranger, notamment certains joueurs et joueuses des équipes nationales de football.

La mesure de levée de l'état d'urgence concerne les régions d'Aichi, Gifu, Osaka, Kyoto, Hyogo et Fukuoka qui aurait dû être maintenue jusqu'au dimanche 7 mars. Par contre, la ville de Tokyo, où l'état d'urgence a été déclaré le 7 février pour une période d'un mois, n'est pas concernée, tout comme les préfectures de Chiba, Kanagawa et Saitama qui restent, elles aussi, en zone rouge.

Lors de l'instauration de l'état d'urgence dans onze préfectures, les autorités japonaises avaient supprimé pour un temps le régime d'exception accordé aux athlètes. Longtemps traités à part, ils ont vu eux aussi les frontières se refermer sur eux, comme elles le sont pour tous les visiteurs non résidents. Kyodo News a ajouté que la période d'isolement de 14 jours, imposée aux visiteurs à leur arrivée au Japon, serait également assouplie pour les sportifs. Mais leur sera toujours demandé de ne pas sortir en dehors du périmètre formé par leur hôtel, leur lieu d'entraînement et le site de compétition. L'usage des transports publics leur sera également toujours interdit. En rouvrant les frontières aux athlètes, même sous conditions, Tokyo suggérerait que les prochaines épreuves pré-olympiques, prévues à partir du mois d'avril, pourront se dérouler normalement. Les responsables ont laissé entendre que les équipes étrangères qui souhaiteraient se rendre au Japon avant les Jeux, pour préparer l'événement olympique, auront à nouveau la possibilité de concrétiser leur projet.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT SCOLAIRE Adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2020

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), réunis en session ordinaire dimanche à Alger, ont adopté les bilans moral et financier de l'exercice 2020 ainsi que le bilan quadriennal 2017-2020.

Les travaux de l'AGO ont été mar-

qués par la présence de 63 membres sur les 93 que compte l'assemblée générale de la FASS. Les membres de l'AG ont d'abord commencé par le bilan moral, adopté avec un total de 58 bulletins oui contre 5 bulletins non, avant de passer au bilan financier qui a été également approuvé

par 57 membres contre 5 non et un bulletin nul.

En vue de l'assemblée générale électorale (AGE), prévue dimanche 14 mars (9h00) à Alger, les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes ont été désignés.

CYCLISME

L'UCI adapte son protocole sanitaire pour la conduite des épreuves cyclistes sur route en 2021

L'Union Cycliste Internationale (UCI) a maintenu et adopté le protocole actualisé précisant les conduites à tenir sur le plan sanitaire dans le cadre des compétitions sur route masculines et féminines inscrites au Calendrier International UCI 2021, en lien avec la pandémie de Covid-19.

Le document, conçu par le groupe de pilotage, a repris les grandes lignes du protocole 2020 en y apportant des adaptations liées à l'évolution du contexte sanitaire international, marqué en particulier par le développement rapide des connaissances scientifiques (apparition de vaccins) et les nouvelles caractéristiques de la pandémie (mutations du virus et diffusion rapide de variants).

Les membres du groupe de pilotage de l'UCI rappellent que la méthode PCR est celle qui est exigée par les pays pour l'entrée sur leur territoire. Les mêmes conditions sanitaires d'entrée dans les bulles (deux tests PCR négatifs avant chaque course UCI WorldTour, UCI Women's WorldTour, et UCI ProSeries, masculine et féminine) sont ainsi exigées des athlètes et du personnel d'encadrement des équipes.

Afin de faciliter le retour des coureurs dans leur pays

d'origine, les organisateurs doivent aider les équipes à réaliser les tests PCR de sortie du territoire en leur permettant d'entrer en contact avec des laboratoires de référence locaux disponibles pour réaliser ces tests.

S'agissant des courses sur route de classe 1 et de classe 2 ainsi que pour les autres disciplines (notamment le BMX et le mountain bike), les protocoles déjà publiés seront également actualisés, dans les prochaines semaines.

"Cependant, les athlètes et les jeunes adultes n'étant pas vaccinés prioritairement par les gouvernements, nous avons décidé, avec le groupe de pilotage, qui inclut notamment des représentants des coureurs, des équipes, des médecins d'équipes et des organisateurs, de maintenir un niveau élevé d'exigence similaire à l'an dernier, dans l'intérêt des toutes les parties et en attendant des jours meilleurs", a déclaré le président de l'UCI, le Français David Lappartient. En 2020, le cyclisme a pu organiser des événements majeurs en période de pandémie, grâce notamment à un esprit d'unité exemplaire de la part de l'ensemble des acteurs concernés.

CAN 2021 (U17) La sélection algérienne dès le 6 mars au Maroc (FAF)

La sélection algérienne des moins de 17 ans a avancé au 6 mars son départ au Maroc, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2021), dont la phase finale est prévue du 13 au 31 du même mois, et ce, pour avoir le temps de disputer deux matchs amicaux de préparation, avant d'entrer en compétition, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Les protégés du coach Mohamed Lacete devaient achever leur préparation en Algérie avant de se rendre au Maroc, incluant ces deux matchs amicaux de préparation, qu'ils devaient disputer les 4 et 7 mars à Alger, face à leurs homologues ivoiriens. Mais en raison de la récente décision des pouvoirs publics d'annuler tous les vols réguliers vers l'Algérie, la sélection nationale ivoirienne des U17 n'a pu se déplacer à Alger, ce qui a conduit à l'annulation de ces deux matchs amicaux. Cependant, Lacete ne pouvait se permettre un tel luxe, car il comptait énormément sur ces deux joutes amicales, pour apporter les derniers réglages à son travail, avant d'aborder la CAN. Ainsi, après concertation avec le Bureau fédéral, il a été décidé de trouver une solution de rechange, pour compenser l'annulation de ces deux joutes amicales contre les Eléphants, et permettre aux U17 de parfaire leur préparation avant d'aborder la CAN. Les Algériens vont donc devoir se rendre au Maroc dès samedi prochain,



pour avoir le temps de trouver deux sparring-partners, sur place. La sélection nationale, qui a entamé sa préparation avec les joueurs locaux, a été renforcée dimanche soir par l'arrivée de 13 joueurs évoluant à l'étranger et qui selon la FAF, ont rejoint le Centre technique de Sidi-Moussa directement après leur arrivée. Concernant le programme de ce lundi, les joueurs commenceront par une séance d'entraînement, dans la matinée, alors que dans

l'après-midi, "ils passeront des IRM, dans le cadre de la préparation de leur dossier médical pour la CAN" a encore précisé la FAF dans un communiqué, ajoutant qu'une "séance nocturne pourrait être programmée dans la soirée, pour compléter le travail de cette journée". A la CAN-2021, la sélection algérienne évoluera dans le groupe B, avec le Nigeria, la Tanzanie et le Congo. Elle entamera le tournoi le 14 mars face au Congo, avant de

croiser le fer avec respectivement la Tanzanie (le 17) et le Nigeria (le 20) du même mois. Les deux premiers dans chacun des trois groupes, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale. L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 remonte à 2009, lors de l'édition disputée à domicile, et qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

COUPE DE LA LIGUE

Le CRB, le MCA, l'ESS et la JSK exempts du tour préliminaire

Les quatre clubs engagés dans les deux compétitions africaines interclubs ont été exemptés du tour préliminaire de la Coupe de la Ligue professionnelle, dont le début est prévu à la fin de la phase aller du championnat, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).

"Les quatre clubs engagés en Coupes africaines et classés premiers du championnat lors de la saison 2019-2020, mais également confrontés à l'accumulation de matchs en retard, en l'occurrence le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire dans le cadre d'un accompagnement de ces représentants du football algérien", a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

La décision a été prise dimanche, lors de la session ordinaire du Bureau fédéral

de la FAF, tenue au siège de l'instance à Alger, sous la présidence de Kheireddine Zetchi.

La Coupe de la Ligue professionnelle 2021 a fait l'objet d'un exposé de la part du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar qui a présenté les modalités de son organisation et de son déroulement.

"Deux variantes ont été proposées aux membres du Bureau fédéral qui ont opté pour le système à 20 clubs (professionnels, ndlr). Cette compétition démarrera dès la fin de la phase aller et après le mercato (la fin du mercato est fixée au 11 avril, ndlr).

Huit clubs sur les 16 restants seront tirés au sort pour disputer un tour préliminaire qui permettra la qualification de quatre équipes. Les quatre clubs qualifiés auxquels s'ajoutent les quatre

exemptés ainsi que les huit restants disputeront les huitièmes de finale après un tirage au sort", explique la FAF.

L'instance fédérale précise que "les tours suivants seront disputés de manière classique avec un quart de finale, des demi-finales et une finale, soit un total de 4 à 5 rencontres à disputer par un club pour atteindre l'ultime stade. Le premier club tiré au sort recevra sur son terrain et à huis-clos".

Lors de la session ordinaire tenue le 26 janvier dernier, le Bureau fédéral de la FAF avait décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, en raison notamment de la situation sanitaire liée au Covid-19.

La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad.

LIGUE 2 - MO CONSTANTINE

Le nouvel entraîneur sera connu "dans les prochains jours" (président)

Le président du MO Constantine (Ligue 2 de football), Abdelhak Demigha, a déclaré lundi que le nom du nouvel entraîneur qui succèdera à Mustapha Aggoun "sera dévoilé dans les prochains jours".

"La direction du club est à la recherche d'un entraîneur susceptible de provoquer le déclic et de permettre à l'équipe de prendre un nouveau départ", a indiqué Demigha à l'APS. En dépit de la bonne prestation des joueurs ainsi que les efforts consentis par l'entraîneur démission-

naire, le résultat des trois premiers matchs de l'équipe en championnat n'était pas "à la hauteur des attentes", a fait savoir la même source, assurant que les responsables du club s'emploieront à rectifier le tir lors des prochaines rencontres. En attendant le recrutement d'un nouveau coach, l'entraîneur-adjoint, Mourad Loudjenaf, se chargera de la gestion de la barre technique, a assuré Demigha.

Par ailleurs, le président du club a affirmé que la situation financière de l'équipe demeure "inconfortable" en

dépit de la subvention allouée par les autorités locales en début de saison, soulignant que le staff administratif s'est engagé à épurer les dettes du club en vue de débloquer son compte bancaire. Pour rappel, le MO Constantine avait annoncé, samedi dernier, le départ de l'entraîneur, Mustapha Ag-



goun, en raison de la mauvaise entame du championnat qui a placé l'équipe en 8e position du classement de Ligue 2 (Gr Est) avec 2 points.

USM ALGER Soula réintègre le groupe, en attendant Achour et Zouari

L'attaquant de l'USM Alger, Mazir Soula, qui avait manqué le précédent match de championnat contre le NC Magra pour cause de blessure, a réintégré le groupe lundi, après avoir achevé sa préparation en solo, a indiqué le club de Ligue 1.

Soula avait reçu le feu vert du médecin pour réintégrer le reste du groupe dimanche, après avoir effectué une séance de musculation, en compagnie d'autres joueurs blessés, notamment, le défenseur Fateh Achour et l'attaquant Abdelkrim Zouari.

Quoique, contrairement à Soula, ces deux joueurs devront poursuivre les entraînements en solo, pendant cinq ou six jours, et ce n'est que la semaine prochaine qu'ils pourront réintégrer le groupe.

De son côté, l'avant-centre Aymen Mahious, qui souffre d'une rupture des ligaments croisés du genou droit, devra subir une opération prochainement, et qui devrait l'éloigner des terrains pendant environ six mois.

Lors de la 16e journée prévue le week-end prochain, l'USM Alger affrontera le Paradou AC au stade de Dar El Beida (Alger).

LIGUE 1 - USM ALGER Mahious sera opéré des ligaments croisés

L'attaquant de l'USM Alger Aymen Mahious, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit lors de la victoire contre Magra (3-0) vendredi dernier, devra subir une opération, a annoncé lundi le club algérois de Ligue 1.

"Mahious a été victime d'une entorse au genou droit lors de la précédente journée de championnat face au NC Magra (3-0).

Les examens médicaux passés dans la foulée ont révélé qu'il souffre d'une rupture des ligaments croisés, ce qui nécessite une opération" a indiqué la direction du club dans un communiqué.

Le joueur "sera opéré par le Professeur Zemmouri", un grand spécialiste du genou, a encore précisé l'USMA à propos de Mahious, qui vu la gravité de son cas, sera indisponible pendant environ six mois.

Par ailleurs, l'USMA a annoncé que sa nouvelle recrue, l'avant-centre Zakaria Naidji a entamé les entraînements dimanche après-midi, mais en solo, en attendant de retrouver la plénitude de ses moyens, pour pouvoir intégrer le reste du groupe.

L'ex-fer de lance du Paradou AC (25 ans), qui avait transité par Gil Vicente (Portugal) et le Club Africain (Tunisie) était rentré en Algérie au mois de janvier dernier, pour s'engager pour un an et demi avec l'USMA.

Cependant, l'ex-meilleur buteur du championnat national devra attendre la prochaine fenêtre du mercato (22 mars - 11 avril) pour être qualifié chez les Rouge et Noir.

Un renfort qualitatif en attaque pour le club de Soustara, et qui tombe à point nommé avec la vilaine blessure de Mahious, pour qui la saison est précocement terminée.

ESPAGNE

Joao Felix fait respirer l'Atlético avant le derby

Grâce à sa pépite Joao Felix, l'Atlético Madrid a dominé Villarreal 2-0 dimanche pour la 25^e journée de Liga, et reprend provisoirement six points d'avance sur le Real Madrid (3^e, 52 pts), qu'il rencontre dans une semaine pour le derby de la capitale espagnole.

Le joyau portugais entré à la pause a scellé la victoire pour les "Colchoneros" d'une reprise de volée après un contrôle de la poitrine, et a célébré sa 10^e réalisation de la saison d'un regard plein de rage (69^e).

Auparavant, les hommes de Diego Simeone avaient débloqué la situation sur un centre de l'international français Thomas Lemar repris de la tête par Stefan Savic, et contré par le défenseur adverse Alfonso Pedraza avant de rentrer dans les cages de Villarreal (25^e).

Auteur d'un début de saison canon, l'attaquant portugais arrivé à l'Atlético à l'été 2019 a connu un début d'année 2021 difficile: entre blessures et coronavirus, le jeune prodige n'avait pas réussi à retrouver sa dynamique du début de saison, régulièrement cantonné au banc de touche par Simeone.

Ce regard rageur était-il destiné à l'entraîneur argentin ? "Quand vous aurez l'occasion, posez la question à Joao. J'adore les joueurs rebelles, ceux qui ont de la fierté. Le but a déclenché quelque chose d'important chez lui. Il en avait besoin, et l'équipe avait besoin de ce but et de lui à ce niveau.

J'aime quand les joueurs ont de la force de caractère, de l'orgueil, oui, sans aucun doute", a savouré Simeone en conférence de presse d'après-match.

Alors que Thomas Lemar, lui aussi revenu d'un épisode Covid-19, a brillé en première période en s'imposant dans la construction de chaque attaque et en délivrant une passe décisive, l'aïllier français a été remplacé par Joao Felix à la mi-temps, possiblement à cause de douleurs au genou gauche.

Un succès qui renforce le statut d'icône de Simeone sur le banc "rojiblanco": le "Cholo" Simeone a égalé le nombre record de victoires à la tête de l'Atlético (308) détenu jusqu'alors par Luis Aragones. Il avait fallu 612 rencontres à Aragones pour atteindre ce total, et cent de moins pour Simeone (512).

ITALIE

L'échappée de l'Inter et de Milan en tête du championnat

L'AC Milan, qui s'est relancé dimanche soir à l'Olimpico face à la Roma (2-1), et l'Inter Milan, leader facile contre le Genoa (3-0), s'échappent en tête du Championnat d'Italie en profitant des points perdus samedi par la Juventus à Vérone (1-1).

L'Inter peut rêver de plus en plus fort. Les Nerazzurri conservent quatre points d'avance sur leur dauphin rossonero mais en comptent désormais dix sur les Bianconeri, eux-mêmes rejoints à la troisième place par l'Atalanta Bergame après sa victoire sur la Sampdoria (2-0) à Gènes.

"C'est une victoire importante qui nous fait sortir de deux semaines un peu particulières", a souligné l'entraîneur milanais Stefano Pioli.

Mais ce ne sont pas les deux défaites subies contre La Spezia et l'Inter dans le derby qui "pouvaient suffire à effacer toutes nos certitudes" a-t-il souligné. Dans un match intense et aux nombreuses occasions (17 tirs pour la Roma, 20 pour Milan) entre deux équipes qui avaient pourtant joué jeudi en Ligue Europa, les Milanais ont ouvert la marque sur un penalty de Franck Kessié (43^e).

La Roma a rapidement égalisé sur une jolie frappe de Jordan Veretout (50^e) - dixième but de la saison pour la Française - mais elle été punie sur l'une de ses trop nombreuses approximations défensives du soir: un mauvais dégagement du gardien giallorosso Paul Lopez a été exploité par Ante Rebic (58^e). Zlatan Ibrahimovic était lui déjà sorti, remplacé à la 55^e minute pour une fatigue musculaire. Une sortie précoce pour la star suédoise à la veille d'une semaine particulière: à partir de mardi, il sera en effet l'invité vedette du festival de chanson de San Remo, grand rendez-vous cathodique prisé des Italiens.

APS

ELECTIONS DE LA CAF

Accord entre les quatre candidats

La Fédération internationale de football (Fifa), sous la présidence de Gianni Infantino, a fini par trouver un compromis entre les quatre candidats en lice pour la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), dont l'élection est prévue le 12 mars à Rabat, croit savoir le journal sénégalais Sud.

Selon la même source, le Sud-africain Patrice Motsepe va arborer le costume de président de l'instance africaine, le Sénégalais Augustin Senghor sera son 1^{er} vice-président et le Mauritanien Ahmed Yahya le 2^e vice-président. Quant à l'Ivoirien Jacques Anouma, il sera nommé Conseiller spécial du président. C'est ce qui ressort de ce qui est désormais convenu d'appeler le "protocole de Rabat", auquel les différents protagonistes ont pris part, ce week-end dans la capitale administrative du Maroc, aux côtés de deux représentants de Gianni Infantino: le directeur de la division Associations membres de la Fifa, le Congolais Véron Mosenjo-Omba et le principal assistant du président de la Fifa, le Suédois Mattias Grafstrom. D'après le quotidien sénégalais, citant des



sources concordantes, Gianni Infantino, dont la présence à Rabat était étonnement annoncée, a finalement envoyé des émissaires qui, eux non plus, n'étaient prévus pour cette rencontre dite de la "dernière chance" entre Augustin Senghor, Jacques

Anouma et Ahmed Yahya. Les quatre candidats sont attendus d'ailleurs samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie) pour assister à la finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans. Quant au cinquième candidat, le président sortant Ahmad Ah-

mad, il sera fixé sur son sort mardi ou mercredi au plus tard avec l'annonce de la décision du Tribunal arbitral des sports (TAS) concernant la demande d'annulation de sa suspension pour détournements de fonds décidée en novembre dernier par la Fifa.

SERIE A ITALIENNE (CROTONE)

L'entraîneur Giovanni Stroppa limogé

L'entraîneur de Crotone, Giovanni Stroppa, a été limogé de son poste lundi, a annoncé le club calabrais, lanterne rouge de la Serie A italienne de football.

La défaite dimanche face à Cagliari (2-0), la sixième de rang en championnat, aura été celle de trop pour Giovanni Stroppa, à la tête de l'équipe depuis 2018.

Il avait offert à Crotone la deuxième montée de son histoire en Serie A la saison dernière, en terminant deuxième de Serie B (2^e div.).

"C'est la fin d'un beau et intense voyage qui a duré près de trois ans, non sans moments

difficiles mais qui a culminé lors de l'extraordinaire maintien (en Serie B en 2019, ndlr), et plus encore lors de la deuxième promotion historique en Serie A", affirme le club sur son site internet.

"Le président et l'ensemble du club souhaitent le meilleur à M. Stroppa et son équipe pour la poursuite de leur carrière", ajoute le communiqué.

Au terme de la 24^e journée, Crotone, où évolue l'international algérien Adam Ounas, pointe à la 20^e et dernière place avec 12 points, à huit longueurs du premier non relégable Torino.



FC BARCELONE

Opération de police au siège du club, plusieurs "arrestations"

La police menait lundi une opération au siège du FC Barcelone, à six jours des élections pour la présidence du club, a annoncé un porte-parole de la police régionale catalane, une opération ciblant l'ancien pré-

sident démissionnaire Josep Maria Bartomeu, selon plusieurs médias. "Nous sommes en train d'effectuer une opération en ce moment-même avec des agents du département des délits économiques", a déclaré à

l'AFP ce porte-parole, sans donner plus de détails, tandis que des sources policières ont indiqué qu'il s'agissait de perquisitions. Par la suite, la police régionale catalane a annoncé avoir procédé à plusieurs

"arrestations" après ses perquisitions au siège du club catalan. Le porte-parole de la police régionale catalane s'est refusé à communiquer les identités des personnes arrêtées mais selon ces médias, Bartomeu en fait partie.

ALLEMAGNE

Après la C3, Leverkusen sombre aussi en championnat

Semaine catastrophique pour Leverkusen: éliminé en Ligue Europa jeudi, le Bayer a également chuté en Bundesliga dimanche, battu 2-1 à domicile par Fribourg lors de la 23^e journée et manque l'occasion de se rapprocher de la quatrième place.

Un succès aurait permis au Bayer de revenir à deux points de Francfort (4^e), battu à Brême vendredi (2-1).

Mais les joueurs de Peter Bosz n'ont pas su profiter du faux pas de l'Eintracht et restent à cinq points

de la C1 (6^e). La faute à une nouvelle contre-performance après celle contre les Young Boys de Berne en C3. En quinze jours, le Bayer n'a gagné aucun de ses cinq matches: deux matches nuls, puis un revers en championnat, entrecoupés de deux défaites lors du 16^e de finale contre les Suisses.

Face à Fribourg (8^e), les coéquipiers de Charles Aranguiz ont d'abord buté en première période sur une formation très bien organisée et so-

lida à l'image des arrêts de son gardien Florian Müller. Après la pause, le Bayer a pris deux coups de massue avec les buts d'Ermedin Demirovic (1-0, 50^e), puis Lucas Höler (2-0, 61^e).

L'entrée de Patrik Schick à la 67^e minute a fait du bien à Leverkusen. L'international tchèque a servi d'appui à Leon Bailey pour la réduction du score du Bayer (2-1, 70^e).

Mais les tentatives d'égalisation du longligné attaquant en fin de match ont été vaines.

Une offre de 45M€ pour Kalidou Koulibaly ?

Après avoir enrôlé Dayot Upamecano, le Bayern Munich pourrait recruter un nouveau défenseur central. Selon les informations de TuttoSport, le club allemand serait intéressé par Kalidou Koulibaly, sous contrat jusqu'en 2023 avec le Napoli. Régulièrement annoncé sur le départ, l'international sénégalais serait dans le viseur de la formation allemande, qui aurait déjà formulé une première offre. Agent de Koulibaly, Fall Ramadani aurait fait part à Aurelio De Laurentis de la proposition bavaroise. Il serait question d'une somme de 45M€. Le Napoli ne serait pas opposé à un départ du défenseur au Bayern Munich; mais espérerait recevoir plus d'argent...



KANTÉ ENCENSE TUCHEL

Ngolo Kanté, le milieu de terrain de Chelsea, ne cache pas sa joie de travailler désormais sous les ordres de Thomas Tuchel. Dans des propos rapportés par RMC Sport, l'international français explique comment Thomas Tuchel a redressé Chelsea depuis son arrivée : « Il est venu avec de grandes idées, son enthousiasme, sa tactique, son expérience. Il a essayé de ramener tout ce qu'il avait fait dans le passé. Ça se passe plutôt bien, nous sommes revenus dans la course pour le Top 4 » a déclaré Ngolo Kanté. Désormais, le joueur français espère pouvoir terminer la saison de la meilleure des manières avec Chelsea et son nouveau manager : « En Ligue des champions, nous avons fait un bon premier match. Nous sommes heureux qu'il soit là et nous espérons que cela se passera bien » a-t-il ajouté.

RONALDO, C'EST DU JAMAIS-VU !

Buteur face à Vérone, samedi, Cristiano Ronaldo a encore soigné ses statistiques avec la Juventus Turin.

La Juventus est en souffrance. Si la Vieille Dame avait su profiter de la visite de Crotona pour signer une large victoire (3-0) le week-end précédent, elle n'a cette fois pu faire mieux qu'un triste match nul à l'occasion de son déplacement à Vérone (1-1). Une contre-performance qui s'ajoute à ces récentes défaites à Naples (1-0) ou Porto (2-1), lors du match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions.

L'Inter Milan l'ayant emporté, dimanche, face au Genoa (3-0), les champions d'Italie, en quête d'un dixième titre consécutif, en sont quittes pour désormais compter dix points de débours sur les Nerazzuri et six sur le Milan AC, vainqueur sur la pelouse de l'AS Rome, les hommes d'Andrea Pirlo comptant certes un match en retard. Auteur de l'ouverture du score turinois peu avant la pause, Cristiano Ronaldo conserve, lui, son statut de meilleur buteur de Serie A, ses 19 buts lui permettant toujours de devancer Romelu Lukaku.

L'ancien Madrilène, qui a marqué ses 19 buts en seulement 20 matches, a également inscrit à cette occasion son 71e but depuis son arrivée dans le championnat italien à l'été 2018. Et ce après seulement 84 apparitions. Une performance historique pour le quintuple Ballon d'or puisque jamais un attaquant ne s'était montré aussi prolifique en Serie A à ce stade de sa carrière. A 36 ans, CR7 continue d'affoler les compteurs comme personne avant lui.



GERRARD, DIGNE SUCCESSION DE KLOPP ?

Dans l'optique de remplacer Jürgen Klopp à la tête de Liverpool, la direction des Reds pense déjà à la légende du club, Steven Gerrard. Après une Ligue des Champions et un titre de champion d'Angleterre remportés en l'espace de deux saisons, Liverpool accuse le coup physiquement et mentalement. La faute à de multiples blessures, une défense décimée, l'absence du tailleur Van Dijk, victime d'une rupture des ligaments croisés, et un manque d'envie collectif. L'équipe des Reds dirigée par Jürgen Klopp depuis 2015 arrive probablement à la fin d'un cycle. Et pendant que la rumeur envoyant le technicien allemand à la tête de Mannschaft dans un futur proche prend de plus en plus d'ampleur en Angleterre, les dirigeants de Liverpool se pencheraient déjà sur l'ère post-Klopp.

ZLATAN ABSENT FACE À MANCHESTER UNITED !

Sorti blessé hier lors de la victoire milanaise à Rome (1-2), le Suédois souffre d'une lésion à l'adducteur et pourrait manquer trois semaines de compétition.

« Je pense que c'est de la fatigue » avait déclaré Stefano Pioli, l'entraîneur du Milan AC, en parlant des sorties sur blessure de Zlatan Ibrahimovic. Ante Rebic et Hakan Calhanoglu, lors de la victoire du Milan à Rome hier soir (1-2). Le verdict vient de tomber pour le Suédois, et malheureusement pour son coach, il s'est bel et bien blessé.

D'après La Gazzetta dello Sport, le « Z » souffre d'une lésion à l'adducteur et manquera trois semaines de compétition. Le Milan AC ne pourra donc pas compter sur son buteur providentiel pour le huitième de finale aller de Ligue Europa à Manchester United, le jeudi 11 mars (18h55). L'actuel deuxième de Serie A, qui espère encore pouvoir rattraper le rival de l'Inter, devra également faire sans celui qui a marqué 14 buts en 14 rencontres de championnat pour la réception de l'Udinese mercredi (20h45).

Le Real Madrid favori pour s'offrir Sancho

Selon les informations qui émanent d'Angleterre, le Real Madrid serait le nouveau favori pour accueillir Jadon Sancho. Selon les informations du Daily Express, le Real Madrid s'érigerait en favori pour signer l'attaquant du Borussia Dortmund. Le média anglais explique que les Merengues ont dépassé Manchester United, qui semblait pourtant avoir la priorité du joueur anglais.

Ainsi; le Real Madrid semble maintenant en position de force pour signer l'international anglais pour environ 100 millions d'euros, ou peut-être moins s'ils peuvent s'entendre sur un accord d'échange, selon Todo Fichajes. Ce serait excitant de voir Sancho en Premier League, mais Todo Fichajes suggère maintenant qu'un autre déménagement à l'étranger est plus probable pour le joueur de 20 ans. Sancho pourrait être une excellente signature pour le Real Madrid, qui a besoin de sang frais en attaque après une mauvaise forme de signatures récentes comme Eden Hazard et Luka Jovic.



CONSEIL DES MINISTRES

Covid-19 : le Président Tebboune ordonne le maintien des mesures préventives, en particulier la fermeture des frontières et de l'espace aérien

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche le maintien des mesures préventives prises, en particulier la fermeture des frontières et de l'espace aérien au vu de la conjoncture sanitaire mondiale marquée par la propagation de variants du nouveau Coronavirus.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a ordonné, à l'issue de la réunion périodique du Conseil des ministres, le maintien des mesures préventives prises, en particulier la fermeture des frontières et de l'espace aérien au vu de la conjoncture sanitaire mondiale marquée par la propagation de variants du nouveau Coro-



navirus", lit-on dans un communiqué de la Présidence de la République. Il a également ordonné "l'élargisse-

ment et le renforcement des enquêtes épidémiologiques, notamment en ce qui concerne les cas de contamination par le

variant (britannique) dans le but d'une plus grande prévention". M. Tebboune a, en outre, insisté sur "la poursuite du programme de vaccination anti-Covid 19 en tenant compte des recommandations des experts et spécialistes en matière de choix de vaccins et de leur efficacité contre les variants du nouveau Coronavirus et en optimisant l'utilisation des quantités disponibles", souligne le communiqué.

Le Président Tebboune ordonne la création d'un outil de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, la création d'un outil de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de répondre aux préoccupations des citoyens. Intervenant lors de ce conseil, le Président Tebboune a ordonné la mise en place d'un moyen permettant de contrôler le degré d'application des décisions du gouvernement dans tous les domaines

en vue de trouver des solutions à même de répondre aux préoccupations des citoyens, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a mis également l'accent sur la nécessité de distinguer entre l'expansion urbanistique et les zones d'ombre et les villages. La réunion a porté sur plusieurs secteurs, à savoir l'Intérieur et les Collectivités locales, la Santé, l'Industrie pharmaceutique, le Commerce et la Pêche et les Ressources halieutiques.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE M. Djerad félicite les agents de la Protection civile

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a félicité lundi les agents de la Protection civile, hommes et femmes, à l'occasion de leur Journée mondiale, et leur a exprimé sa gratitude pour ce qu'ils ont donné au pays "avec courage et professionnalisme". "A l'occasion de votre journée mondiale, je tiens à exprimer ma gratitude aux agents de la Protection civile, hommes et femmes, pour ce que vous avez donné au pays avec courage et professionnalisme. Vous avez incarné les valeurs humanitaires en vous mobilisant pour secourir et sauver les vies face à la pandémie Covid-19. Nous n'oublions jamais vos collègues, morts en martyrs pour sauver les autres. Leurs noms sont inscrits sur le registre des chouchada du devoir de la Protection civile", a tweeté le Premier ministre.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 23 morts et 96 blessés les dernières 96 heures

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et quatre-vingt-seize (96) autres ont été blessées dans 62 accidents de la circulation enregistrés dans 33 wilayas du 25 au 28 février écoulé, indique lundi un bilan de la Gendarmerie nationale (GN).

Ces accidents ont été enregistrés, selon la même source, dans les wilayas d'Adrar, Chlef, Oum el Bouaghi, Batna, Biskra, Béchar, Blida, Tamanrasset, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saida, Skikda, Sidi Belabbès, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, Illizi, Boumerdes, Tindouf, El Tarf, Tipaza, Mila, Ain Temouchent et Relizane. Concernant la lutte contre le trafic de stupéfiants, les unités de la GN ont saisi, durant la période allant du 25 au 28 février, un total de 22,319

comprimés psychotropes, un montant de 179.300 issu des revenus de ce trafic, 7 moyens de transport, et procédé à l'arrestation de 18 individus.

S'agissant de la lutte contre la fraude et la contrebande, les mêmes services ont saisi, au cours de la même période, 6941 unités de boissons alcoolisées, 2000 sacs de tabac à chiquer, 54 quintaux de la même matière, et 161 unités de papier à rouler.

La même source fait état de la saisie de 7595 boîtes de cigarettes de différentes marques, 610 boîtes de tabac pour Chicha, 115 téléphones portables, 3 machines brise roches, 2 générateurs électriques, 10 quintaux et 90 kg de viandes de volaille, 1 quintal et 50 kg de viandes rouges, et des montants de 35.000 Da, 4850 euros, 120 USD et 1430 dinars tunisien. Douze (12)

moyens de transport ont été saisis et trente-et-un (31) individus ont été arrêtés dans les wilayas de: Bejaia, Biskra, Alger, Djelfa, Sétif, Skikda, Sidi Belabbès, Mostaganem, Annaba, Oran, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Saida, El Tarf, et Souk Ahras. Pour ce qui est de la lutte contre l'immigration clandestine, les unités de la GN ont procédé à l'arrestation, les 27 et 28 février dernier à Boumedes et Saida, 9 ressortissants de différentes nationalités et un citoyen algérien ayant facilité leur séjour illégal dans le pays.

En matière de lutte contre la falsification de la monnaie nationale, les forces de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 27 février à Tiaret, 34 faux billets en coupures de 2000 et 1000 Da, et arrêté 2 individus impliqués dans l'affaire.

APS

ARMÉE-SÉMINAIRE

Chanegriha préside l'ouverture du séminaire sur "le maintien en condition technico-opérationnelle des équipements au sein de l'ANP"

Le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé lundi à l'Ecole supérieure du matériel (1ère Région militaire), l'ouverture des travaux du séminaire national sur "le maintien en condition technico-opérationnelle des matériels et équipements au sein de l'Armée nationale populaire", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

De prime abord et après la cérémonie d'accueil, Monsieur le Général de Corps d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et du Général-Major Seddiki Smaïl, Directeur Central du Matériel, un exposé sur le bilan des activités exécutées au titre de la première phase du programme de préparation des Forces pour l'année 2020-2021, ainsi que les perspectives de développement de l'Arme Matériel dans les différents domaines", précise le communiqué. A l'occasion, le général de Corps d'Armée a adressé une allocution lors de laquelle il a affirmé que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire accordait un intérêt particulier à la Direction centrale du Matériel, avec pour objectif de réunir toutes les conditions idoines et les facteurs propices au renforcement continu de la montée en puissance de la disponibilité de nos Forces armées.

"Le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire accorde un intérêt particulier à la Direction Centrale du Matériel, avec pour objectif de réunir toutes les conditions idoines et les facteurs propices au renforcement continu de la montée en puissance de la disponibilité de nos Forces Armées et le maintien de leur état-prêt pour faire face à toute éventualité, et ce grâce aux efforts des cadres et personnels compétents, ambitieux, pleins d'espoir, qui croient en les capacités de leur pays, voire son droit légitime de disposer des facteurs de puissance, ainsi que des moyens de préserver son indépendance et sauvegarder sa souveraineté nationale", a affirmé le général de Corps d'Armée. "Pleinement convaincu de l'importance de cette arme sensible, j'ai veillé, depuis que j'ai été investi de la confiance de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale, au suivi et au soutien de tous ces établissements et structures. Ma récente visite à la Base Centrale du Matériel de Béni Merrad en 1ère Région Militaire n'e st qu'une preuve manifeste de cet intérêt particulier et de l'attention que j'accorde personnellement à cette arme vitale. J'ai pu, ainsi, constater de visu, les avancées qualitatives, réalisées avec une grande détermination, dans le domaine du transfert techno-

logique à des fins militaires, tout en veillant à les maîtriser, de manière à garantir la rénovation et la modernisation du matériel militaire, à promouvoir le soutien technique et logistique au niveau escompté, ainsi que la formation pluridisciplinaire au profit des cadres et personnels", a-t-il ajouté.

Le général de Corps d'Armée a affirmé également que "l'Arme du Matériel doit s'enorgueillir de toutes ses réalisations considérables, dont le mérite revient certainement aux hommes qui travaillent avec patriotisme, sincérité, abnégation et en silence". "L'Arme de Matériel doit s'enorgueillir de toutes ses réalisations, dont le mérite revient certainement aux hommes qui travaillent avec un patriotisme pur, avec sincérité, abnégation et dans le silence, notamment dans le domaine de la rénovation et du développement des moyens militaires majeurs, de façon à promouvoir les capacités tactiques et opérationnelles des unités du corps de bataille terrestre et maîtriser les technologies modernes. Ce sont là des preuves qui témoignent des innombrables avancées de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, inscrites dans le cadre d'une vision judicieuse et éclairée, qui tend à conférer le cachet de la complémentarité aux efforts de l'ensemble des composantes de nos Forces armées", a indiqué le chef d'Etat-major de l'ANP. "Je suis pleinement convaincu qu'en accomplissant votre devoir professionnel, tant au niveau central que régional, voir même au niveau de toutes les unités du corps de bataille, vous êtes conscients de l'importance et de la noblesse de vos missions envers votre pays, en compagnie de vos collègues des différentes Armes et Forces, notamment dans le domaine du renforcement des exigences de sa défense nationale", a-t-il encore ajouté. "En effet, la sécurité et la sauvegarde et la consolidation de la stabilité du pays sont la raison même de l'existence de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale. Elle est, ainsi, la pierre angulaire sur laquelle s'appuient tous les efforts de développement, qu'elle tend à faire aboutir, afin que l'Algérie vive en sécurité, demeure fière, respectée et souveraine et que ses fidèles fils soient à la hauteur du message de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, et dignes de préserver ses nobles et éternelles valeurs", a-t-il dit. Par la suite, le général de Corps d'Armée a annoncé l'ouverture officielle du séminaire avant d'inaugurer l'Institut militaire de Normalisation, Documentation Technique et de Codification, où il a suivi un exposé relatif à cet Institut et à ses missions, conclut le communiqué.